

Eau Vive et Espérances Taries



Le Livre Noir des Travailleuses et Travailleurs Missionnaires de l'Immaculée

Supplément

Octobre 2014



avec le soutien de l'AVREF



Talitha Kum,
Jeune fille, lève toi (Mc 5, 40-43)

Nous publions un deuxième volume à notre dossier « *Livre noir des Travailleuses Missionnaires de l'Immaculée* » paru en juin dernier. Plusieurs raisons à cela, qui nous paraissent suffisantes.

D'une part, la parole libérée a provoqué une suite continue de confidences et nouveaux témoignages. Ces témoignages ont apporté de nouvelles données, mais aussi ont permis, quand il s'est agi de témoins historiques, de remonter aux années du fondateur.

D'autre part, des archives inédites nous ont apporté la preuve, comme pour les affaires de pédophilie, que l'institution ecclésiale n'arrive pas à régler en temps utile des problèmes qui resurgissent avec une acuité accrue quelques années plus tard.

En effet, ces archives (émission de télévision, lettres, articles,...) mettent en évidence non seulement la personnalité problématique (nous dirions aujourd'hui perverse) du fondateur, mais combien les situations d'aujourd'hui, déjà présentes hier et mises au jour, connues et débattues en haut lieu, n'ont en rien été combattues.

Notre supplément permet de se rendre compte, tout en étoffant le tableau de la situation actuelle, de comprendre, à partir de la personnalité et des obsessions du fondateur, l'extension jusqu'à ce jour du phénomène d'emprise exercé pendant soixante ans par les responsables des « TM » sur trois générations de jeunes femmes. Trois générations pour lesquelles le triple engagement dans la vie religieuse de « *pauvreté, chasteté et obéissance* » a été escamoté au profit d'une exploitation par le travail entretenue grâce à une triple contrainte de « *misère, virginité et soumission* ».

Nous donnons l'espace d'expression qui lui revient au Collectif de coordination qui vient de se mettre en place et qui reprend après trois décennies le travail déjà engagé par l'A.R.A., *Association Revivre Aujourd'hui*. Dans les années 80, en liaison avec l'UNADFI naissante, l'A.R.A. avait aidé les anciennes travailleuses missionnaires dans leur effort de reconstruction personnelle.

Nous rejoignons aussi l'appel **Talitha Kum** : « **jeune femme, lève toi** » du réseau international ainsi nommé de la vie consacrée contre la traite des personnes, créé par l'Union internationale des Supérieures générales.

Ainsi, nous présentons en première partie, autour du portrait du fondateur, des pièces inédites mettant en lumière la permanence et l'acuité du problème tel que soulevé par des personnes éminentes de l'institution même de l'Église, ayant été en premier chef concernées par le mouvement et son fondateur. En deuxième partie, nous ajoutons de nouveaux témoignages, essentiels, dont ceux d'anciens travailleurs missionnaires, branche masculine peu développée, mais existante, personnes promises à la prêtrise sans y avoir jamais accédé. Bien qu'il s'agisse d'une association laïque féminine, les statuts des travailleuses missionnaires ont été contournés pour permettre à une ancienne responsable générale de créer et régenter cette branche masculine, essentiellement basée au sanctuaire de Lisieux.



En amont, nous livrons un témoignage de 1982, du journaliste Alain Woodrow du quotidien *Le Monde* dans une interview à la radiotélévision belge, après qu'il eut lui-même écrit un long article d'enquête sur les Travaill(e)uses Missionnaires.

A travers ces témoignages et cet historique, il n'est pas bien difficile de saisir les avantages que certaines personnes peuvent tirer d'une telle exploitation des personnes. Et se poser outre toutes questions spirituelles, la très concrète question : où va l'argent ?

On peut se demander, à moins de croire la corruption toute puissante, ce qui, dans les statuts juridiques, préserve le fonctionnement d'une telle institution. Et en effet, l'art d'user d'ambiguïté est rôdé : ils savent tantôt se faire passer auprès d'autorités civiles pour une congrégation religieuse, quand ils sont une association laïque, pour se protéger derrière l'institution Église, et à l'intérieur de celle-ci se cacher sous le manteau des Carmes à Rome, en tant que tiers ordre.

Tout cela ne peut durer - à moins d'une peur de l'Église pour un scandale qui l'éclabousserait ?

Mais il semble, et nous l'espérons, que l'Église veuille tourner une page qui n'a que trop duré et dont elle souffre à grand jour : quantité de communautés, souvent nouvelles, abusent d'une autonomie sans réel contrôle, faisant de leurs membres leurs « objets », leurs « soldats », usurpant pour elles le prestige et l'autorité de l'Église, son patrimoine spirituel et magistériel.

Outre que la situation des travailleuses missionnaires ne relève pas que du droit ecclésial, mais touche, en des points qu'on laisse le soin au lecteur de relever ou deviner, jusqu'au pénal, on peut espérer que l'institution sache montrer, sans penser attendre encore des décennies, que son fonctionnement et ses principes n'ont rien à voir avec ceux d'une telle communauté qui se réclame d'elle. Il y a un moment où les décennies n'attendent plus. Ni les décennies ni les mois. Il y a des heures pour tourner des pages et des fonctionnements. Il y a des rendez-vous à ne pas manquer, quand la conscience collective prend en charge certaines (obscur) réalités. Il y a aussi des outils aujourd'hui qui rendent mieux compte de phénomènes, en particulier psychiques et psychologiques, et il serait irresponsable de ne pas en tenir compte.

Le Bureau de l'AVREF

Pour toutes questions relatives à ces témoignages et au présent document, vous pouvez composer le numéro suivant :

07 50 24 77 30

Si vous n'avez pas eu connaissance du précédent document, vous pouvez le demander en vous adressant à contact@avref.fr ou le trouver dans le menu « téléchargements » du site <http://www.avref.fr>



SOMMAIRE

Il y a 30 ans déjà...	5
Lettre du Cardinal Poletti	5
Témoignage du père Georges ARNOLD	9
Marcel Roussel-Galle, le “père fuyard”	11
Conclusions de la Commission d’information de l’Évêché de Liège	13
Témoignages	16
Avertissement au lecteur	16
Témoignage de Colette	16
Témoignage de Jean de Dieu	20
Témoignage de Daniel	24
Témoignage de Georgette	28
Témoignage de Marie	29
Témoignage de Thérèse	32
Message de Marguerite-Marie	34
Elles l’ont écrit...	35
Ils l’ont écrit...	35
Conclusion	36
Annexes	36
Annexe 1 : Références presse et médias	36
Annexe 2 : Extraits de la Convention Collective de l’hôtellerie/restauration	37
Annexe 3 : Invitation au restaurant l’EAU VIVE de Rome...	38



Il y a 30 ans déjà...

« L'évolution de ce groupe (les TM) a été catastrophique pour un certain nombre de jeunes qui s'y sont engagés. [...]

Je pense que la situation de ces personnes mérite attention. Certaines ont subi de graves injustices au nom de l'Eglise, d'autres me semblent encore en danger ».

Lettre du 13 février 1984 de M^{Bf} Guy DEROUBAIX,
évêque de Saint-Denis-en-France
à M^{Bf} MARTINEZ, Secrétaire d'Etat au Vatican

Le Cardinal Poletti, Vicaire Général de Rome, avait vu arriver de Belgique dans son diocèse le groupe des travailleuses missionnaires avec son fondateur, l'abbé Marcel Roussel-Galle. Mis au courant de graves problèmes tant par l'Officialité du diocèse de Liège que par le diocèse de Saint Denis, il avait souhaité et prévu un entretien de clarification avec le fondateur le 24 février 1984. Ce dernier avait désigné pour lui succéder comme responsable générale M^{lle} Renée Prieur. C'est donc à elle que le cardinal Poletti s'adresse avant la rencontre. Finalement l'entretien n'a jamais eu lieu, l'abbé Roussel-Galle étant décédé dans la nuit qui précédait le rendez-vous prévu.

Lettre du Cardinal Poletti

Vicariat de Rome
Prot. n. 106/84

Rome, le 6 février 1984

Mlle Renée Prieur
« Eau Vive »
via Monterone 85

Mesdemoiselles,

Je vous remercie vivement pour la lettre que vous m'avez adressée le 31 janvier 1984. Cette lettre m'offre l'occasion de clarifier certaines équivoques ou quelques malentendus qui, certainement, se sont introduits dans notre travail de recherche commun.

Je dois par conséquent préciser certaines choses :

1 - il est hors de question que l'Association « Donum Dei » soit et puisse demeurer une Association de vierges laïques vivant en communauté;

2 - il est hors de question que l'Association puisse et ait à étendre son apostolat d'ambiance et qu'elle puisse pour cela s'agrèger des mères et des enfants voulant participer à son activité religieuse et sociale;

3 - il est hors de question que l'Association désire être reconnue par le « Conseil pour les laïcs »; on ne peut non plus parler d'admission, étant donné que le Conseil pour les laïcs est un Dicastère du Saint-Siège et non une fédération d'associations;



4 - il est hors de question que le Conseil pour les laïcs veuille donner aucune reconnaissance à une Association qui ne soit pas d'abord reconnue par un Évêque diocésain;

5 - il est hors de question que le Diocèse de Rome soit toujours disponible pour donner une reconnaissance officielle à l'Association "Donum Dei" tant que certaines conditions ne sont pas réunies.

Ceci étant clarifié, je dois dire que le questionnaire que je vous ai soumis n'avait pas pour visée de préparer des Statuts ni un Règlement; mais il tentait seulement d'aider les T.M. à éclaircir certaines incertitudes qui troublent beaucoup d'entre elles.

En effet, la tempête déchaînée en Belgique et en France par le Conseil des Libertés n'est pas finie, mais seulement suspendue par les soins du Vicariat de Rome, dans l'espoir qu'il puisse apporter de la lumière « à l'intérieur des T.M. ». De plus, l'inquiétude s'est considérablement étendue « à l'intérieur des T.M. », puisqu'elles affirment qu'il n'existe pas de climat de dialogue ni de formation religieuse suffisante et responsable, comme il serait convenable pour des personnes laïques et adultes.

Beaucoup de lettres que j'ai reçues de T.M. réparties dans les différents pays l'affirment et implorent une aide pour éclaircir les choses.

Dans cette situation, j'étais disposé - dans un climat de rencontre et de dialogue - à aider le Conseil International à faire la lumière sur les perplexités existantes, et à entreprendre la préparation de véritables Statuts. Je n'ai jamais pensé en revanche m'immiscer dans le gouvernement de l'Association.

Puisqu'il semble que mon aide soit interprétée comme une volonté de conduire l'Association vers quelque chose à caractère d'Institut Religieux et, donc, que cela ne soit pas apprécié, je considère plus approprié de ne plus m'occuper de l'Association.

Je suis préoccupé par le trouble interne croissant et par les attaques qui encore aujourd'hui se renouvellent de l'extérieur. Mais il ne me reste plus maintenant qu'à prier pour vous.

Je retiens seulement que dans les conditions actuelles, je ne peux même plus protéger, avec l'autorité du Vicariat, vos épaules. Je peux seulement me contraindre au silence.

Je prie la Vierge Immaculée pour qu'elle vous illumine et vous protège.

Dev.mo (très dévotement)

Card. Poletti.



ROMA, 6 febbraio 1984

VICARIATO DI ROMA

Prot. n. 106/84

Gentili Signorine,

ringrazio vivamente per la loro lettera del 31 gennaio 1984. Questa lettera mi offre l'occasione di chiarire alcuni equivoci o malintesi che, certamente, si sono inseriti nel nostro comune lavoro di ricerca.

Devo pertanto precisare alcune cose:

- 1 - è fuori questione che l'Associazione "Donum Dei" è e deve restare una Associazione di vergini laiche che vivono in comunità;
- 2 - è fuori questione che l'Associazione possa e debba estendere il suo apostolato d'ambiente e che possa perciò aggregarsi mamme e fanciulli che vogliono partecipare alla sua attività religiosa e sociale;
- 3 - è fuori questione che l'Associazione desideri essere riconosciuta dal "Consiglio per i laici"; non si può invece parlare di ammissione, perchè il Consiglio per i laici è un Dicastero della Santa Sede e non una federazione di associazioni;
- 4 - è fuori questione che il Consiglio per i laici non intende dare nessun riconoscimento a una Associazione che, prima, non sia stata riconosciuta da un Vescovo diocesano;
- 5 - è fuori questione che la Diocesi di Roma è sempre disponibile per dare un riconoscimento ufficiale dell'Associazione "Donum Dei" quando si verificassero certe condizioni.

Ciò premesso devo dire che il questionario da me proposto non aveva come scopo di preparare uno Statuto o un Regolamento; ma intendeva solo aiutare le T.M. a chiarire alcune incertezze che turbano molte tra loro.

Infatti la tempesta, scatenata in Belgio e in Francia dal Tribunale della Libertà, non è finita, ma soltanto sospesa per riguardo del Vicariato di Roma, nella speranza che esso possa portare luce "all'interno della Famiglia delle T.M.". Inoltre l'inquietudine si è molto estesa "all'interno delle T.M.", perchè affermano che non esiste un clima di dialogo e di formazione religiosa sufficiente e responsabile, come sarebbe conveniente anche per persone laiche e adulte.

Molte lettere che ho ricevuto da T.M., sparse nei diversi Paesi, lo affermano e implorano aiuto per chiarire le cose.

Gent.ma
Sig.na Renée PRIEUR
presso "Eau Vive"
Via Monterone, 85

./.

00186 R O M A



In questa situazione, io ero disposto - in un clima di confronto e di dialogo - ad aiutare il Consiglio Internazionale a fare luce sulle perplessità esistenti e ad avviare la preparazione di un vero Statuto. Non ho mai pensato invece a intromettermi nel governo dell'Associazione.

Siccome sembra che il mio aiuto sia interpretato come una volontà di guidare l'Associazione a un carattere di Istituto religioso e, perciò, che esso non sia gradito, ritengo più giusto non occuparmi più dell'Associazione.

Sono preoccupato per il crescente turbamento interno e per gli attacchi che ancora si rinnoveranno dall'esterno. Ma non mi resta altro che pregare per voi.

Ritengo che, nelle condizioni attuali, io non possa neppure più proteggere, con l'autorità del Vicariato, le vostre spalle. Posso solo chiudermi nel silenzio.

Prego la Vergine Immacolata che vi illumini e vi protegga.

Dev.mo

Agostino Card. Dolci
Vic. Gen.



Témoignage du père Georges ARNOLD

Le père Georges ARNOLD est une grande figure du christianisme engagé tel qu'il se vivait dans les années 50 en France, particulièrement dans le monde ouvrier.

Il a été Supérieur du PRADO à Lyon¹.

Il avait fait la connaissance du père ROUSSEL-GALLE, fondateur des TM, à Saint Denis au moment où il s'y est installé. Le père ARNOLD a longuement enquêté sur les TM et plaidé leur cause auprès des autorités ecclésiastiques.

Il avait longuement rencontré le cardinal Poletti pour lui parler du problème des TM.

Ce grand témoin, âgé de 92 ans, est plus actif et vif que jamais et il a tenu à nous apporter son témoignage sous forme d'un rapport précis.

Nous recevons avec joie son précieux soutien et l'en remercions.

Rapport du père Georges ARNOLD

26 août 2014

Marcel Roussel est né le 8 juin 1910.

Il est ordonné prêtre pour le diocèse de Besançon le 22 décembre 1934.

Il arrive à Paris en avril 1947 et est aumônier de JOCF (Jeunesse Ouvrière Chrétienne Française).

Le père Georges Arnold, ordonné prêtre en 1947, est nommé vicaire à Saint-Denis de l'Estrée (diocèse de Paris, plus tard diocèse de Saint-Denis) en juin 1953.

A cette époque, l'abbé Roussel habite un appartement, rue de la République, proche de la Basilique de Saint-Denis.

Des questions se posent au sujet de l'abbé Roussel :

- A-t-il reçu une nomination de l'évêque ?
- Pourquoi ne fréquente-t-il pas les prêtres de Saint-Denis ? Une seule fois il répond à une invitation de notre part. Il m'apparaît perturbé, très émotif et sentimental, mystérieux sur son ministère.
- L'évêque, Mgr Le Cordier, se pose des questions à son sujet, dont il me fait part.
- L'abbé Roussel a acquis une petite maison, sur les bords de la Seine, dans un quartier pauvre de Saint-Denis, où sont établies plusieurs usines de produits chimiques, fort nauséabondes. C'est là que viennent loger les premières Travailleuses Missionnaires et qu'elles sont envoyées au travail par l'abbé Roussel.

Le 11 février 1950, l'abbé Roussel regroupe ces jeunes filles sous le nom de « Travailleuses Missionnaires de l'Immaculée ».

Ce quartier est justement celui qui m'est attribué par la paroisse. Mgr Le Cordier m'envoie auprès du groupe et je fais le catéchisme avec l'une d'entre elles, dans leur maison. Mais l'abbé Roussel ne tarde pas à m'écarter. De toutes façons, elles n'ont pas le droit d'adresser la parole aux prêtres, quand elles viennent à la messe du matin.

Je n'apprendrai que plus tard qu'il y eut, en 1958, un premier départ pour la Haute-Volta (aujourd'hui Burkina Faso). Ce sera le début d'une importante entreprise de recrutement de jeunes filles en Afrique pour le compte des Travailleuses Missionnaires.

¹ Institut clérical de droit pontifical, l'Association des Prêtres du Prado a été fondée en 1860 par le bienheureux Antoine Chevrier, prêtre du diocèse de Lyon, en vue de l'évangélisation « des pauvres, des ignorants et des pécheurs ».

Nous recommandons par ailleurs au lecteur l'ouvrage de Jean-Luc EINAUDI, Un témoin, Georges Arnold prêtre du Prado, paru chez Desclée de Brouwer. ISBN 978-2-220-05815-3.



Le père Michel Guillot, prêtre du Prado du diocèse de Saint-Denis, parti comme « *Fidei Donum* » dans ce pays, m'a raconté les remous occasionnés dans les familles africaines autour du départ de ces filles, souvent très jeunes. Le père Guillot est décédé depuis.

En 1963, douze travailleuses africaines arrivent en France.

L'abbé Roussel, conscient de la méfiance épiscopale à son égard, part brusquement en 1965 s'installer en Belgique, avec les Travailleuses Missionnaires, à l'abri du sanctuaire marial de Banneux.

Entre temps, l'abbé Roussel a modifié profondément la vocation du groupe des TM, en créant, en 1960, l'Eau Vive d'abord à Toulon. Désormais les TM seront affectées au service de la restauration, dans des restaurants parfois luxueux, comme à Rome (1969).

Le diocèse de Liège, où se trouve Banneux, se pose lui aussi des questions au sujet des TM. D'autant plus que le journal « Le Monde » des 26 et 27 novembre 1981, sous la plume d'Alain Woodrow, a révélé des faits qui mettent gravement en cause les TM.

Mgr Le Cordier, puis son successeur Mgr Deroubaix, m'envoient rencontrer le vicaire général et l'évêque de Liège, qui a déjà constitué un dossier, amorce d'un procès canonique contre les TM. Tandis que je suis à Liège, une émission de télévision fait grand bruit autour des TM. L'abbé Roussel est obligé de se défendre, avec beaucoup d'âpreté...

En 1967, j'avais été élu comme responsable des Prêtres du Prado. Je demeurerai à Lyon jusqu'en 1983. Dans les années 1970 se produit dans le groupe une vague de départs.

Tandis que de vives tensions se font jour au sein des TM, on me donne mission pour recevoir les doléances de plusieurs anciennes TM. C'est accablant. Finalement, les tensions sont telles qu'un procès est mis en route au Vatican. Je me rends à Rome en février 1984. Je rencontre le cardinal Poletti, représentant du pape pour le diocèse de Rome. Une scission se produit entre les « Travailleuses Missionnaires » demeurées en Belgique et les « Travailleuses Missionnaires » consacrées aux maisons de restauration. Finalement, le cardinal Poletti et son secrétaire le père Guy Charvault, procureur des Prêtres du Prado à Rome, sont chargés de remettre de l'ordre dans les groupes des TM (il est décédé depuis). Fait notable : tandis que je suis à Rome pour ce procès, l'abbé Roussel meurt le 22 février 1984... Au retour, je rends compte à mon évêque, Mgr Deroubaix, le 8 mars 1984 (voir les archives du diocèse de Saint-Denis). Le 15 mars, je rencontre Colette, ancienne TM, témoin de nombreux abus.

Et voici que, ces temps-ci, j'apprends par le journal La Croix que rien n'a changé chez les TM, car d'anciennes TM devenues responsables sont toujours en place !

Dossier transmis le 26 août 2014 à l'AVREF (Aide aux victimes des dérives dans les Mouvements religieux en Europe et à leurs Familles).



Marcel Roussel-Galle, le “père fuyard”

« Il présente, au plan psychologique, des zones d’ombre inquiétantes »²

« *Prier c’est bien, obéir c’est mieux* » : cette pensée de l’abbé Marcel Roussel Galle, fondateur des “Travailleuses Missionnaires” continue à influencer celles qui l’ont connu, sont tombées sous son emprise, sont aujourd’hui les responsables de sa chaîne de restaurants, soucieuses d’entretenir le culte du “Père” auprès des jeunes. Et aussi ce puissant aphorisme : « *Pour qu’une femme aille bien, il faut qu’elle travaille* »

Il est vrai que les cassettes sur lesquelles étaient enregistrés ses discours commencent à être usées, voire démagnétisées. Mais elles ont bien servi : on les passait le matin aux TM en leur disant : « *Si vous ne comprenez pas, écoutez : c’est la voix de votre Père* ». Ensuite, lors des recollections mensuelles, c’était toujours un texte du fondateur qui était lu et commenté par la responsable locale qui dirigeait la réunion.



Marcel Roussel-Galle

Il est vrai que ce Père a eu un parcours étonnant. Qui se souviendrait aujourd’hui de « *la Roseraie* » comme il l’avait appelée, c’est-à-dire du groupe de petites africaines que le Père prenait plaisir à voir ramasser des galets sur la plage de Dieppe pour aller les vendre ? Époque des débuts sur la côte normande dans les années 50, époque où les premières adeptes du Père dormaient avec lui dans les blockhaus du mur de l’Atlantique en haut des falaises crayeuses et élevaient des moutons et des lapins. Elles apprenaient aussi à écorcher les lapins et à désosser les moutons selon les règles de l’art. Le père Marcel, fils de restaurateurs du Jura, avait en effet hérité ce tour de main qu’il leur a appris et qui s’est transmis depuis lors dans la communauté. Mais la vie était rude pour ces filles nées sous les Tropiques, notamment le bain obligatoire tous les matins dans les eaux glacées de la Manche.

Il faut dire que l’eau froide était, avec la gymnastique matinale dont « le Père » avait défini les exercices et qui est toujours en vigueur, « *un moyen efficace de combattre le vice* ». « *Vous n’êtes pas du monde. Vous êtes vierges, vous êtes comme des anges,* » répétait Marcel Roussel-Galle, le « père » qui allait et venait durant les séances de gymnastique au milieu de ses « filles » en lisant son bréviaire et en redressant telle ou telle position qu’il trouvait trop molle.

Il faut dire qu’il avait sur elles un très fort ascendant : « dès le premier jour il a commencé par m’engueuler » nous a déclaré une ancienne. Une autre a été plus directe : « Il m’a cassée. C’était sa façon de nous prendre en mains. On te prend par pitié » m’a-t-il dit le premier jour ». La première, arrivée à Dieppe un dimanche, a dû y être opérée d’urgence de l’appendicite. Apprenant cela le lendemain le « père » s’est mis en colère : il n’avait pas été prévenu. « On prenait quelque chose de mon corps, mais mon corps lui appartenait ».

Pour exercer cette incroyable emprise Marcel Roussel-Galle était secondé par une confidente, Thérèse, celle qu’on appelait « petite mère » en référence à Thérèse de l’Enfant Jésus qui appelait « petite mère »

² Extrait du rapport de la Commission d’information épiscopale de Liège



sa sœur aînée Pauline. Thérèse exerçait un fort pouvoir sur la Communauté. C'est elle qui emmenait les filles faire le contrôle de virginité (sic). C'est aussi elle qui a renvoyé, après 10 ans de service, une sœur que l'on trouvait trop intelligente : « tu n'as pas la vocation » lui a-t-elle écrit. C'était la fin de 10 ans d'apostolat en France et à l'étranger.

Avec Thérèse, Marcel aurait envisagé de se faire léguer un bien immobilier sur Paris. Cette tentative de captation d'héritage aurait échoué. C'est à partir de ce moment-là que l'Eau Vive a été créée, en commençant par l'achat du restaurant de Toulon constitué en S.A.R.L. Les affaires se gâtaient quand même pour le père Roussel-Galle qui, d'ailleurs, évitait le contact avec les prêtres de Saint Denis. Plusieurs TM étaient allées voir Mgr Vuillot qui les avait reçues favorablement et les avait aidées à s'en sortir. Sentant le vent tourner, Marcel Roussel-Galle, comme il le ferait toute sa vie, prit alors la fuite et alla s'installer en Belgique pour échapper aux poursuites en France.

Une fois installée à Banneux en Belgique la communauté naissante pratiquait toujours la douche froide du matin. A cette époque les filles encore peu nombreuses vivaient toutes en appartement et il y avait une seule douche pour tout le monde. Mais la vie était simple et l'on devait se rendre nue à la douche. C'était signe de simplicité et de virginité. Si on refusait de le faire c'est qu'on avait quelque chose à cacher, que l'on n'était pas pur ! Comportement difficile à admettre, notamment pour les jeunes vietnamiennes choquées par cette forme d'exhibitionnisme. Cet "idéal" a été conservé jusqu'à ce jour grâce aux contraintes de la vie en dortoir et des douches collectives qui excluent toute intimité." *L'abbé Roussel s'est cru au paradis avant qu'on ait croqué la pomme !* : c'est le quotidien "Le Monde" du 4 octobre 1983 qui rapporte ce commentaire d'un ecclésiastique belge.

Les membres de l'équipe dirigeante actuelle étaient elles-mêmes très jeunes à cette époque. Ceci contribue à comprendre l'emprise dont elles semblent toujours être l'objet après quelques décennies, malgré le décès du fondateur. Les ex-TM, elles, se souviennent de ce qu'on leur a dit : « le père Marcel préférerait aller recruter de jeunes africaines dans la brousse parce qu'elles étaient plus naïves ». C'est également sur place, au Burkina, que les contrôles de virginité³ étaient effectués. Les témoignages à ce sujet se recourent très précisément.

Mais les affaires s'accumulent... Tant et si bien que la Radio Télévision Belge dans une émission intitulée « *Au nom de la Loi* » consacre le 2 décembre 1982 aux dérives sectaires du père Roussel-Galle un reportage et un débat qui sont pour lui accablants. L'évêque de Liège ouvre une enquête et, une nouvelle fois, Marcel Roussel-Galle prend la fuite. Cette fois-ci il va s'établir à Rome où il avait une Maison. En Italie il est très vite dans le collimateur du Cardinal Ugo Poletti, Vicaire Général du diocèse, qui lui demande des comptes et soutient une première scission du mouvement entre les TM de Banneux et celles qui leur sont attachées et les autres restées sous emprise de leur fondateur. Il somme celui-ci de s'expliquer. Il adresse à la responsable désignée le 6 février 1984 le courrier sévère que nous publions dans ce document. Une entrevue décisive est programmée avec le Vicaire Général de Rome, mais Marcel Roussel-Galle trouve à nouveau une esquivance en se tournant vers le Carmel. Puis il meurt opportunément le 22 février 1984 à la veille de la rencontre. « *Tout s'est passé comme s'il avait préparé son départ* » nous a déclaré une ex-TM : il avait confié à Renée Prieur désignée pour lui succéder la tâche de noter ses paroles dans des « minutes ». C'était dans les jours qui ont précédé sa mort.

³ VIERGES DANS LE LAICAT, c'est ainsi que les TM se définissent aujourd'hui. Citons leurs écrits :

« ... le père Roussel a compris l'importance du témoignage de la virginité au milieu du monde. Il a vu combien « ces vierges modernes peuvent être utiles pour révéler et entretenir le véritable esprit chrétien, esprit de pureté et de charité ». C'est pourquoi « les candidates TM de l'Immaculée sont vierges et doivent pouvoir offrir à Jésus leur premier amour pour faire leur demande d'entrée dans la branche des TM de la FMDD. « Une TM de l'Immaculée doit être une jeune fille marquée par une grâce très spéciale d'humilité, de simplicité conquérante, de virginité et de pureté communicative ».

A noter également dans le Sillon Missionnaire, organe du mouvement, numéro 190, mars à juin 1977, page 35 l'article du père Roussel-Galle : Pourquoy des vierges chrétiennes dans un restaurant.



Soumis aux pressions du cardinal Poletti, le mouvement échappe donc à la confrontation en obtenant finalement une reconnaissance en qualité de tiers ordre séculier par le prier général des carmes et s'affirme désormais comme association internationale laïque. C'est une communauté particulière, cette "famille Donum Dei" dans laquelle, pour avoir le droit d'élire une responsable, il faut parfois attendre jusqu'à dix années et avoir fait ses "épousailles".

Les jeunes femmes qui arrivent en France des pays du Sud sont elles, sans le savoir et sans avoir jamais cotisé, membres d'une association 1901 déclarée à la Préfecture de Saint Dizier et dont le siège est à Bayard sur Marne, ou censées adhérer à d'autres associations judicieusement réparties sur le territoire national, et toujours dirigées par la même équipe restreinte.

Le culte du fondateur reste intact chez celles qui ont été sous son emprise et exercent un pouvoir sans partage sur les plus jeunes. Entraînées à la manipulation, ces « aînées » n'hésitent pas à se présenter si nécessaires comme des Supérieures de Congrégation religieuse, aussi bien auprès des associations diocésaines que des autorités civiles qui octroient les titres de séjour. Dans les guides touristiques internationaux, les serveuses des restaurants EAU VIVE sont présentées comme les « *singing nuns* », les religieuses qui chantent.

Ce sont plutôt des jeunes femmes exploitées qui déchantent.

Mais peu importe... Comme l'écrivait une ancienne responsable générale, Marie-Clémentine PARE: « *La création des Eau Vive est une ingénieuse initiative de l'Esprit Saint avec le concours de la Vierge Marie pour rejoindre les hommes et les femmes de notre temps au rythme de la vie moderne.* »

Conclusions de la Commission d'information de l'Évêché de Liège

Novembre 1983

« *Pour les jeunes étrangères s'ajoutait l'isolement, la peur de l'inconnu et le manque d'appuis. Beaucoup ont mis en avant aussi le manque de maturité psychologique et sans doute des tendances masochistes plus ou moins inconscientes en face de l'espèce d'envoûtement exercé par le Père [Roussel-Galle] lorsqu'il voulait convaincre et charmer.* »

Le père Arnold s'était également rendu à Liège quand la Commission d'information sur les TM avait été constituée pour enquêter sur la situation des Travailleuses Missionnaires.

Plusieurs critiques furent relevées par cette Commission constituée en 1982. Nous mentionnons simplement, ci-dessous, les titres des principales conclusions portées au chapitre 3 avec, pour certaines, de courts extraits afin de ne pas alourdir le document.

Chapitre 3. Les critiques et accusations formulées contre les TM :

- Abus d'autorité

« La situation est aggravée par l'autoritarisme spirituel excessif de l'abbé Roussel-Galle. Il exige une obéissance absolue, repoussant les critiques même légitimes. Il ordonne au nom de Dieu, de l'Esprit Saint, de la Vierge Marie, de l'Évangile, sans qu'apparaisse suffisamment le discernement requis pour le recours à ces instances absolues. »

- Ambiguïté sur le statut de la famille des TM

« *Indubitablement, au plan canonique, les TM sont laïques* » souligne le document qui mentionne « *l'ambiguïté foncière consistant à copier la vie religieuse* ».



- Insuffisance quant au discernement des vocations

« La Commission estime que le fait d'être physiquement vierge et très jeune n'est d'aucune façon un critère suffisant pour être acceptée en vue de la vie consacrée que l'abbé Roussel-Galle entend faire mener aux TM. Et elle pense également que les conditions de vie concrètes des TM ne permettent plus à nombre de postulantes ou sympathisantes d'acquérir, en toute liberté et sérénité, la maturité psychologique nécessaire. »

« ...un certain nombre de jeunes filles qui y sont entrées dans un esprit vraiment missionnaire, se retrouvent, après quelques années, fort désemparées et déçues de passer leur vie apostolique comme employées dans des restaurants et au service d'une clientèle, sinon riche, du moins aisée. »

...

... Devant la concordance de trop nombreux témoignages, indépendants les uns des autres, la Commission doit bien conclure que certaines TM paraissent avoir subi des pressions injustifiées et déraisonnables dans l'interprétation de leur vocation et de leur vie spirituelle. On leur a trop longtemps attribué une vocation qu'elles n'avaient manifestement pas.

- Manque de formation adéquate

« Les responsables chargées de cette formation manquent très souvent de la compétence souhaitable. Elles sont d'ailleurs choisies par l'abbé Roussel-Galle sur des critères qui échappent à toute objectivité contrôlable. »

- Abus dans le domaine sexuel et déviations à propos de la pureté

→ Nous avons délibérément choisi de ne pas reproduire le détail de ces abus dont certains nous paraissent présenter des analogies avec le comportement de la secte des adamites⁴.

Nous préférons noter le phénomène d'emprise à ce sujet :

« A la question de la Commission, s'étonnant qu'elles [les TM] n'eussent jamais interrogé d'autres prêtres à ce sujet, elles ont répondu en invoquant l'espèce d'envoûtement exercé sur elles par le Père, dans le contexte concret de la vie des TM, et en faisant valoir tout ce que par ailleurs elles recevaient spirituellement de lui. En outre, l'abbé Roussel-Galle interdisait sévèrement de parler à l'extérieur de la vie des communautés, et en particulier de ces comportements, sous prétexte que le monde (y compris le monde ecclésiastique – la plupart des prêtres) était impur ou pas suffisamment pur pour comprendre. »

- Une conception trop physique et unilatérale de la virginité

« Son attirance pour les « femmes-enfants »...l'amène à des attitudes et à des exigences non seulement inadmissibles mais qui forcent à mettre en cause la santé et l'équilibre de son jugement. Ainsi :

- les critiques à l'encontre de religieuses : « les grosses sœurs n'ont pas un corps de vierge »⁵.

- ...

- la répartition au cœur des TM en deux catégories : les « messagères » qui ne sont pas vierges, qui n'ont pas un corps de vierge, qui ne peuvent pas témoigner de la virginité (et qui sont destinées aux tâches secondaires) et les autres, les vraies TM.

- La pratique de l'examen gynécologique exigé de certaines TM dont la virginité n'apparaissait pas évidente. (Cette pratique n'existe plus aujourd'hui, mais elle a été réelle dans le passé spécialement, sinon exclusivement pour les postulantes africaines originaires de pays où se pratique l'excision.) »

⁴ Rattachés au christianisme, les Adamites, au III^e siècle en Afrique du Nord, puis au XIII^e aux Pays Bas, tentaient d'imiter Adam avant la chute. Voici la façon dont ces adamites sont décrits par Épiphane de Salamine: « Hommes et femmes se réunissaient aussi nus que s'ils sortaient du ventre de leur mère. C'est dans cet état qu'ils lisaient, priaient, enseignaient et pratiquaient les exercices... Ils se mêlaient tous... hommes et femmes, et certaines se vantaient d'être vierges ».

⁵ Cette attitude vis-à-vis des « grosses » s'est perpétuée jusqu'à ce jour dans le mouvement, amenant à contraindre celles qui ont du ventre à faire de la gymnastique, à « faire des abdos » pour maigrir jusqu'à ce que l'on s'aperçoive qu'il faut les opérer d'urgence, dans des conditions parfois dramatiques, d'un fibrome non diagnostiqué à temps faute d'adhésion à la Médecine du Travail et de contrôle médical régulier. Cf. infra le témoignage de Marie dans la seconde partie de ce document.



- Isolement des TM

Le rapport mentionne « l'isolement de la Famille des TM, qui vivent véritablement en « vase clos ».

- Absence de garanties pour les TM quittant leur famille⁶

« En fait ces garanties n'existent pas.

« Si certaines TM ont été aidées à leur départ, c'est toujours dans la mesure où elles l'ont demandé, parfois après vexations et humiliations, et au bon gré de l'abbé Roussel-Galle et de la famille. Certaines ont été quasi abandonnées en état de dépression. De là aussi de grands désarrois spirituels vis-à-vis de la foi et de l'Église.

« En outre, de très nombreux témoignages font état des pressions considérables, tant spirituelles que morales et financières, exercées sur les partantes pour les retenir.

« De telles pressions seraient déjà absolument injustifiables vis-à-vis des religieuses. A fortiori le "sont-elles à l'égard de laïques isolées, étrangères, qui n'ont souscrit aucune obligation canonique et que "la famille des TM avait complètement prises en charge, parfois très jeunes, et sans se soucier de leur fournir la possibilité de mener une vie indépendante. »

⁶ Ici le mot "famille" est pris dans le sens "communauté".



Témoignages

Avertissement au lecteur

Il nous paraît opportun de vous livrer en amont *un témoignage sur ces témoignages* : c'est la perception qu'en exprime en 1982 le journaliste Alain Woodrow du quotidien « Le Monde » dans une interview à la radiotélévision belge qui avait réalisé une émission consacrée aux Travailleuses Missionnaires, suite à un long article qu'il avait produit dans son journal.

« Ce qui m'a frappé d'emblée c'était la sérénité, le calme et le sérieux de ces filles... Toutes avaient l'air de vraiment avoir souffert, de vouloir parler, mais seulement de façon sérieuse. Elles ne voulaient pas faire un scandale, un esclandre. Elle voulaient que justement on sache ce qui s'était passé et en minimisant presque à chaque pas ce qui s'était passé pour que l'essentiel soit dit. Aussi elles s'étonnaient beaucoup du silence de l'Eglise officielle parce qu'elles avaient commencé toutes par en informer les responsables ecclésiastiques. Et on peut dire qu'un certain nombre de constantes qu'on trouve dans la plupart de ces nouvelles sectes qui sont dangereuses se retrouvent également à l'intérieur de cette association des Travailleuses Missionnaires ».

Alain Woodrow, dans « *Au nom de la Loi* », émission de la RTBF du 9 février 1982, réalisée par Robert Lombaerts et présentée par Gérard Rogge

Témoignage de Colette

Ce témoignage a été remis à l'AVREF le 26 août 2014

Le témoin a été membre de la Communauté (1955-1965).

Ex-TM senior, âgée de 82 ans, Colette vit à Paris dans un quartier populaire conformément à ses choix de jeunesse. Elle a été secrétaire de « *l'Association Revivre Aujourd'hui* » ARA, créée avec le soutien de l'évêque de Saint Denis, Mgr Deroubaix pour venir en aide aux ex-TM et les aider à se reconstruire personnellement.

Colette avait témoigné publiquement en 1982 sur le plateau de la Radio Télévision Belge.

L'utilisation de ce témoignage doit être faite de façon anonyme. La levée partielle ou totale de l'anonymat doit faire l'objet d'une demande à l'AVREF qui contactera le témoin pour lui demander s'il accepte de voir son nom mentionné et sous quelles conditions.

Comment expliquer que je suis entrée et aussi que je suis restée près de dix ans dans cette « Famille » des Travailleuses Missionnaires et que maintenant je lutte contre elle, je la dénonce publiquement... non pas seule, mais avec beaucoup d'autres ex-T.M. non pas par esprit de dépit ou de vengeance, mais pour ce que ma conscience ne me laisse pas en paix et que la souffrance de celles que je considère comme mes sœurs me paraît intolérable.

Comment je suis entrée chez les TM

Elevée dans une famille catholique (deux oncles religieux, une tante religieuse), formée par des religieuses très strictes, j'ai, tout enfant, été modelée par une religion du don de soi, du sacrifice.

A 13 ans j'ai découvert la J.E.C.F.⁷ et le souci des autres et l'on peut dire que l'Action Catholique a été ma véritable école de vie. J'y ai appris la richesse des échanges en groupe, le sens des responsabilités, j'y ai fait l'apprentissage du rôle de leader. Très tôt, je me suis vu confier la charge d'une équipe, puis j'ai fait

⁷ Jeunesse Etudiante Chrétienne Féminine



partie des animatrices au niveau diocésain. A 23 ans, j'étais responsable diocésaine de quatre mouvements d'action catholique féminine (JOCF, JACF, JICF, JECF) regroupés en ACJF⁸.

Parallèlement j'étais hantée par la misère des enfants des cours de mon quartier et, avec ma sœur, j'organisais pour eux les premières colonies de vacances. Le choix d'une profession fut simple : le service social me semblait répondre à ce besoin de me rapprocher des plus défavorisés. Quelle déception au cours de mes études de découvrir combien la plupart des Assistances Sociales étaient encombrées par la paperasserie et se comportaient vis-à-vis de ceux que nous appelons les usagers comme des êtres distants...

Eprise d'absolu je ne voulais pas me laisser « bouffer » par une profession très prenante (et pourtant insatisfaisante) mais me livrer toute entière à Dieu en vivant à la fois une vie spirituelle authentique et toute donnée aux autres. C'était alors l'époque des prêtres ouvriers. J'avais entendu l'abbé Depierre (un des premiers prêtres-ouvriers); l'un de mes oncles faisait partie d'une équipe de franciscains en recherche dans un quartier sous-prolétaire. Ma propre recherche m'a conduite d'abord vers les Petites Sœurs du Père de Foucauld, mais je n'étais pas faite pour une vie contemplative. Ce sont elles qui m'ont fait connaître les Travailleuses Missionnaires.

C'était en 1955, à Saint Denis. Mes premiers souvenirs sont faits de grisaille, de visages fatigués par le travail d'usine, de la revue « Le Sillon Missionnaire » dont le style piété 1900 me paraissait inadapté à un engagement dans le monde ouvrier, d'un prêtre autoritaire qu'on appelait « le Père », d'une responsable jeune, jolie, trop bien habillée par rapport aux autres TM... écrasées, silencieuses mais rayonnantes et réellement plongées dans le monde ouvrier le plus pauvre. Mais, décidée à m'enfoncer dans un monde dont je voulais partager les souffrances, tout en étant soutenue par une vie de prière et d'équipe, j'ai volontairement fait taire mes critiques et mes étonnements (en ce qui concernait le manque de pudeur par exemple, imposé comme un idéal de sainteté, l'esprit d'Enfance), ou l'accent mis sur une forme d'apostolat prêchi-prêcha très éloignée du père Godin et je suis entrée chez les T.M. comme on entre dans la vie religieuse.

Par la suite, il m'a été dit que nous n'étions pas des « religieuses », ni même un institut séculier, mais des laïques « consacrées » (!).

Comment j'y suis restée 10 ans

Peu à peu j'ai découvert à quel point les aspects « virginité » physique, recherche de la perfection pour elle-même et obéissance-soumission étaient prédominants par rapport à l'engagement auprès des plus défavorisés et à l'amour fraternel.

J'ai été cassée, brisée de multiples fois. On me confiait une responsabilité, puis on me la retirait brutalement en me traitant d'orgueilleuse, de fille trop humaine, pas surnaturelle – en négligeant totalement le devenir des êtres dont j'avais été quelque temps responsable.

J'ai réussi à survivre cependant. J'ai découvert la vie d'oraison. J'ai réellement partagé la vie ouvrière (travail en usine, logement en quartier populaire, puis la vie des bars où j'ai été plongeuse et serveuse tout en logeant en hôtel meublé. J'ai connu des joies très grandes dans mes contacts avec mes camarades de travail et le témoignage tout simple de ma Foi, et aussi dans les responsabilités que j'ai exercées au sein de la Famille TM, responsable d'équipe, de la formation théologique des élèves, etc. Mais chaque fois que je devais revenir au siège de la « Famille » je me sentais très mal à l'aise. Je taisais mes doutes et ma souffrance car la consigne était de ne rien révéler au dehors de ce qui faisait l'esprit de la « Famille ».

Par la suite, « le Père » me donna l'ordre de reprendre une profession. J'obéis la mort dans l'âme, mais encouragée par les prostituées que j'avais connues au cours de mon travail dans les bars et qui m'assuraient que je pourrais beaucoup les aider si je repassais de l'autre côté de la barrière. Elles ont eu

⁸ ACJF : Action Catholique de la Jeunesse Féminine; JOCF : Jeunesse Ouvrière Chrétienne Féminine; JACF : Jeunesse Agricole Chrétienne Féminine; JICF : Jeunesse Indépendante Chrétienne Féminine; JECF : Jeunesse Etudiante Chrétienne Féminine



raison... Et je me suis réconciliée avec ma profession que je pouvais désormais exercer un peu plus en égalité avec mes « clients ».

Comment j'ai quitté les TM

C'est mon travail passionnant d'Assistante Sociale auprès des prostituées qui m'a aidée à tenir le coup encore quelques années... et aussi qui m'a éclairée progressivement sur tout ce qui était anormal chez les T.M. Mon esprit se réveillait de son engourdissement. Un perfectionnement psycho-sociologique, des contacts extérieurs nombreux, un engagement dans l'Action Catholique Ouvrière puis dans l'AC.M.S.⁹. m'ont permis de réaliser que ma vie était de plus en plus divisée et que je ne partageais en fait plus rien de la spiritualité naïve des T.M.

Quelques fait particulièrement scandaleux annonçant une dégradation qui n'a fait que s'accélérer par la suite et mon refus de laisser se détruire à jamais des fillettes recueillies par les T.M. dont j'étais théoriquement responsable, sans pouvoir exercer cette responsabilité, m'ont décidée à faire le pas : confier mon désarroi à l'un de mes oncles religieux.

C'était en 1965; une autre T.M. préoccupée comme moi de graves irrégularités commises au nom de la Perfection s'est confiée de son côté à un prêtre qui connaissait bien les T.M. Les deux prêtres consultés nous ont encouragées à alerter Mgr VEUILLOT. Une troisième T.M. nous a suivies dans cette démarche. Mgr VEUILLOT, alors coadjuteur de Mgr FELTIN nous a écoutées gravement et nous a dit : « Vous avez bien fait de venir me voir ». Il nous a encouragées à quitter les T.M. provisoirement, espérant pouvoir mettre un prêtre auprès de l'abbé Roussel en vue de réformer cette Association. Nous sommes parties sans avoir le courage d'affronter « le Père » avec lequel tout dialogue était impossible. L'abbé Roussel, convoqué par Mgr Veillot a nié tout ce qui lui était reproché et il a quitté la France pour s'installer en Belgique. Trois T.M. nous avaient rejointes, aussitôt notre départ. Les autres reçurent l'ordre de ne plus communiquer avec nous et ne connurent jamais la vérité sur les motifs de ce départ.

Nous fûmes toutes six suivies et aidées spirituellement par un prêtre désigné par Mgr Veillot. Nos vocations furent étudiées. Une seule d'entre nous fut encouragée à entrer dans un autre Institut.

Personnellement je fus profondément déçue par cet échec. Je me sentais coupable d'avoir été inconsciemment complice de gens malhonnêtes ou « détraqués », mais, de toutes façons, dangereux, et je ne pouvais me consoler d'avoir abandonné entre leurs mains des enfants qu'ils étaient incapables d'élever. Ce fut la dépression nerveuse, puis 2 ans de psychothérapie auprès d'un psychanalyste recommandé par le prêtre qui nous suivait. On m'assura que cette association ne pourrait pas survivre, qu'elle mourrait d'elle-même.

Peu à peu j'ai commencé à oublier, à reprendre goût à la vie, à ma profession, à m'engager à nouveau dans l'Action Catholique. Je continuais à rester en contact avec les ex-TM, celles sorties en même temps que moi en 65, puis d'autres qui avaient suivi vers 67. Nous tâchions de nous aider mutuellement à retrouver un équilibre qui pour certaines demeurait très fragile.

Pourquoi je dénonce publiquement les TM

En 78 un coup de téléphone d'une ex-TM a tout remis en cause. Elle était sortie en 74, mais venait seulement de retrouver mon adresse. C'était une des premières : elle avait fondé la Mission d'Asie, elle avait toujours été humble, soumise, mais elle était très malade. Elle ne pouvait plus travailler donc était devenue un poids et on le lui faisait lourdement sentir. D'autre part dans l'association des TM ce n'était plus le partage de la vie ouvrière. C'était devenu une affaire commerciale internationale, une chaîne de restaurants. Les TM recrutées de plus en plus jeunes, 13, 15, 17 ans n'étaient plus que des serveuses à la fois exploitées et flattées mais peu soutenues spirituellement et coupées en fait de la vie du monde. On mentait à tout le monde, notamment aux évêques. L'argent coulait à flots pour étendre toujours plus un commerce de luxe dans des pays pauvres... Les prêtres, les parents, les jeunes du Tiers Monde, les évêques, la Curie romaine, tous se laissaient prendre par les belles paroles et les chants des AVE MARIA. Beaucoup de TM cherchaient à partir, à s'enfuir, ou étaient renvoyées, même malades, même sans argent, sans papiers, notamment des vietnamiennes qui ne pouvaient pas retourner dans leur pays.

⁹ Action Catholique des Milieux Sanitaires et Sociaux



Depuis toujours toute fille qui veut quitter les TM est considérée comme une « pécheresse » et rejetée à la rue sans argent. Par ailleurs, beaucoup préfèrent ne pas révéler leur adresse et ne rien demander par peur d'être « récupérées ».

C'est alors que j'ai recommencé la lutte :

*lettre à Mgr Van Zuylen, évêque de Liège, responsable de l'Association des TM installée dans son diocèse après son départ de France : pas de réponse.

*lettre au Cardinal Pironio, responsable à Rome des congrégations religieuses : pas de réponse.

Mgr Veillot était mort, le seul qui avait cru en nous... Il me restait à m'adresser à un informateur religieux. Je l'ai fait avec le soutien de prêtres qui connaissaient les ex TM et nous l'avons fait à plusieurs, car la Providence qui, elle, ne nous a jamais abandonnées a permis que nous arrivions à nous rencontrer grâce à des intermédiaires, nous qui avons quitté les TM en 65/67, et à nous sentir très proches des jeunes qui n'y étaient pas encore entrées à cette date.

Une fraternité très grande nous unit, nous luttons ensemble pour aider celles qui partent, totalement démunies, sans travail, sans famille, sans amis. Mais cela devient trop lourd et ne suffit pas. Nous voulons maintenant dire tout haut ce que l'on nous a toujours dit de cacher.

Nous voulons que les évêques prennent leurs responsabilités vis-à-vis :

- des anciennes TM usées par le travail et brisées moralement
- des jeunes TM qui souhaitent quitter cette fausse « famille » mais ne savent comment faire ni où aller et qui ne sont pas du tout préparées à la vie dans le monde
- des futures vocations qui risquent de s'égarer dans une voie sans issue. Au lieu de mener tranquillement une vie qui pourrait être confortable je me considère comme engagée moralement et je lutterai jusqu'à ce que la Vérité se fasse que tous dans l'Eglise (évêques, prêtres, religieux, laïques) se sentent concernés par tant de mal fait à des êtres généreux ou crédules.

« Caïn, qu'as-tu fait de ton frère Abel ? ».

Colette

Complément de témoignage écrit en août 2014

Par la suite (années 80) eut lieu une enquête canonique diligentée par l'évêque de Liège. Un article de Presse m'apprit que le père Roussel avait été écarté de la direction des TM. Or il n'en a rien été mais, en conflit avec le cardinal Poletti, il mourut brutalement. Les TM se mirent sous la protection des Carmes en tant que Tiers Ordre, échappant ainsi au contrôle de l'Eglise hiérarchique. On me dit qu'aucune action n'était plus possible et qu'il fallait faire confiance aux changements en cours. En effet il y eut quelques progrès notamment au niveau de la formation théologique... mais le malaise demeure, les départs continuèrent car les responsables sont restées très marquées par l'esprit du fondateur dont elles préparent la béatification.



Témoignage de Jean de Dieu

Son témoignage complet a été reçu par l'AVREF à la date du 2 juillet 2014, puis rédigé et relu le 19 septembre 2014. Nous en publions les principaux extraits.

L'utilisation partielle ou totale du témoignage doit faire l'objet d'une demande à l'AVREF qui contactera le témoin pour lui demander s'il accepte de voir son nom mentionné et sous quelles conditions.

Jean de Dieu

« L'homme aux petits bouts de papier »

JDD est un homme actif, un professionnel de l'animation, un laïc qui a travaillé avec des ONG (COE et CEPAD au Cameroun) et sait ce que signifie le montage d'un projet.

JDD s'est senti attiré par une vie consacrée : prêtre ou frère ? Il se posait la question. Mais la spiritualité carmélite lui convenait : « c'est avec un grand plaisir que je découvrais les saints du Carmel (Ste Thérèse de Lisieux, St Jean de la Croix, le Prophète Elie etc. ».

Il a été le premier homme « travailleur missionnaire » dans un univers qui était uniquement féminin. Il a quitté son Cameroun natal pour s'engager dans la communauté des TM en 1999.

Question : Quelle est l'origine de la branche masculine des TM ?

Réponse de JDD : Le père Roussel [fondateur des TM] n'avait pas donné d'indications précises sur les garçons. Au Cameroun, J'étais aspirant Carme très engagé dans notre paroisse. Suite à cet investissement, les TM ont décidé de mettre en place la branche des garçons et c'est ainsi que je me suis engagé comme Travailleur Missionnaire en 1999. Je suis allé à Rome, ensuite à Toulon, puis à Lisieux.

Lors d'une réunion avec les responsables des TM à Rome, on a donc décidé de mettre en place le noviciat à Lisieux sous la responsabilité d'un père Carme ou d'un prêtre Diocésain assisté par une TM. On convenait tous ensemble qu'il n'était pas possible, vu le droit canon, qu'une femme puisse s'occuper de la formation des futurs TM, prêtres ou frères. Le Père Redemptus avait insisté sur la nécessité de se faire accompagner au noviciat par des prêtres, surtout qu'il y'avait des carmes à Lisieux. Je me rappelle bien que c'était aussi le souhait de la responsable Générale de la FMDD¹⁰ de cette époque, Marie-Jo. C'était sans compter sur la volonté de Renée, ex-responsable des TM, qui a insisté pour contrôler les hommes en arguant que ça aurait été la volonté du fondateur, le père Marcel Roussel-Galle.

En réalité, Renée a un poids considérable dans la FMDD. Ses décisions ne sont ni discutées ni contredites. Elle influence énormément le conseil et elle a une liberté d'action vis-à-vis de toute la communauté. Tout ce que disait Renée était adopté. Elle craignait de perdre le contrôle sur les garçons s'ils allaient dans le diocèse et, d'autre part, elle craignait aussi que les pères Carmes aient une quelconque autorité sur les Travailleurs Missionnaires. D'après elle, il n'y avait pas toujours eu de bonnes relations entre les TM et les Pères Carmes dans le passé, d'où méfiance.

En dehors du Père Redemptus, les Carmes n'ont pas mis en place de moyens pour accompagner la FMDD et l'aider à éviter les abus dans lesquels elle s'est confortée.

Selon Renée, les prêtres diocésains et les Carmes ne comprendraient pas l'esprit du père fondateur de la FMDD. Les futurs TM seraient-ils des prêtres ? Ou des frères laïcs ? Les garçons doivent donc être des TM comme les filles, disait-elle. Sa décision était prise, c'est elle qui encadrerait les TM hommes depuis le début et jusqu'à ce jour.

¹⁰ Famille Missionnaire Donum Dei



Jean de Dieu « tournait » dans les différentes maisons des TM car il devait conseiller Clémentine PARE responsable de la formation.

Effectivement, avant d'entrer au noviciat, j'ai effectué quelques visites dans des maisons de formation (St martin à Rome, Domrémy, Marseille, Lisieux...). Lors des différentes visites, c'était des chants, des danses, et lorsqu'on devait évoquer la formation, c'était la frustration autant chez les jeunes que chez les responsables de maison car il n'y avait ni programme de formation, ni contenu, ni objectif. Et l'on faisait tout pour m'empêcher de rencontrer individuellement les filles. La gestion du restaurant étant la préoccupation principale, il restait très peu de temps et ce peu était consacré à la lecture des textes du père Roussel et aux prières. Presque pas de loisirs et de temps personnel, chaque journée était surchargée pour les filles. C'était pareil dans toutes les maisons de formation, et les filles se plaignaient. Personne pour les écouter, personne ne prêtait attention. Elles se sentaient abandonnées, le système était verrouillé.

Je me rappelle d'une scène d'au revoir à Domrémy. Lors de mon départ, les filles (jeunes TM) me mettaient des petits bouts de papier dans les poches au moment de me faire des bisous d'adieux. Car les responsables étaient tout le temps à mes trousses. Impossible d'avoir un temps personnel avec les filles en tête à tête. Elles devaient sourire...

Bref, les filles font des années et des années chez les TM et sont sans formation diplômante et sans qualification. Elles font leur « fiançailles » et les « épousailles » après avoir fait un grand tour des restaurants Eau Vive.

J'avais vraiment l'impression que les responsables espèrent tenir les filles par ce fait d'ignorance. Un grand nombre de filles pensent à quitter la FMDD; mais pour aller où et faire quoi ? Elles restent dans la communauté mais ne sont pas heureuses. Ce qui semblait être une vocation devient un cauchemar. Et cela crée beaucoup de frustrations et de souffrances.

Question : Mais qu'y avait-il sur ces bouts de papier que vous receviez lors de vos visites ?

Réponse de JDD : C'étaient de petits messages très courts : « je souffre »; « je ne peux pas communiquer avec mes parents »; « Quand on m'écrit je dois lire en public ».

C'étaient des appels au secours.

Chez les TM il y a toujours le sourire sur les visages mais la vie n'est pas épanouie. Déjà soumises à l'épreuve du choc culturel et de la dépendance totale elles doivent endurer encore les épreuves liées à la santé (suivi médical selon la tête du client) et sont liées aussi à une vie communautaire pleine d'injustices. Les filles sont tenues par une main de fer. Leur rythme de vie est infernal : pas de temps personnel, pas de temps pour penser ou réfléchir. On se couche tard pour se lever très tôt. On constate chez beaucoup de filles, un cumul d'insomnie, de stress et de dépression.

Les responsables sont très zélées. Sans formation leur permettant d'encadrer et de former des personnes, elles suivent le système et appliquent ce qu'elles-mêmes ont subi quand elles étaient jeunes. Beaucoup ignorent les conséquences de leurs actes.

« La vie du Christ n'a été que souffrance, et nous sommes appelées à le suivre »

Pour les responsables TM, la solution à tous les problèmes des jeunes c'est la mobilité : « Vous êtes missionnaires appelées à aller n'importe où à travers le monde pour servir. » Alors, dès qu'une jeune pose problème, on la nomme à l'autre bout du monde et, du jour au lendemain, elle doit partir. Ce que j'appelle « nomination punitive ». Les responsables croient résoudre le problème en déplaçant les personnes. Malheureusement les problèmes se cumulent et resurgissent. Les personnes, même après avoir fait le tour du monde, finissent par démissionner. Vous constaterez qu'il y a beaucoup de démissions chez les TM.



Malheureusement, la société ne fait pas de cadeaux à ces filles qui démissionnent ! La vie sociale dont elles ont été privées pendant longtemps, leur réserve de très mauvaises surprises : difficultés d'insertion socioculturelle, inaptitude à défendre leurs droits, fuite quand il faut affronter les difficultés, honte lorsqu'il faut parler de sa vie et de son passé, inquiétude, doute et peur sur leur foi car elles croient avoir trahi le Christ. Elles sont montrées du doigt par les responsables TM comme étant « les filles qui se sont détournées des voies du Seigneur ».

Un événement qui m'avait beaucoup choqué aussi. J'avais monté un projet pour demander de l'aide en faveur des enfants en difficulté au Cameroun, car c'était une de mes activités au Cameroun. Quelques bienfaiteurs avaient répondu favorablement en faisant des dons financiers. Cet argent, Renée et mon compatriote, l'ont utilisé pour payer la pension universitaire du grand frère de mon compatriote sans mon avis. Les dons des bienfaiteurs n'étaient pas utilisés pour réaliser ce qu'on leur présentait. Magali et Renée en font ce qu'elles veulent.

J'ai constaté qu'on était entouré de l'hypocrisie et du mensonge. Beaucoup de choses me heurtaient, l'attitude des responsables vis-à-vis des filles (beaucoup de mépris), le statut des filles (sous prétexte qu'elles sont stagiaires et en formation alors qu'en réalité elles passaient plus de 50 h hebdo au service du foyer). Blessé et déçu, j'ai exprimé mon malaise à René.

J'ai demandé à aller à rencontrer le père Redemptus, il m'a invité à Rome pour m'écouter. Là j'ai expliqué tout ce que je constatais qui ne paraissait pas normal. Surpris, il a invité Renée à Rome et m'a fait répéter tout ce que je lui ai dit devant elle. Celle-ci, sans donner des explications ou des réponses, s'est mise à pleurer. Alors le Père Redemptus m'a demandé de les laisser à deux. Je suis sorti de la salle, par la suite nous sommes rentrés à Lisieux. Aucune explication n'a été donnée et aucune suite à l'histoire. Tout ce que j'ai compris c'est j'allais passer de sales heures à Lisieux. Ainsi commençait mon cauchemar.

En pleine dépression et isolé, on s'est convenu de mon retour au Cameroun et Renée m'avais promis 500 francs français + un billet d'avion. J'étais content à l'idée que j'allais revoir ma famille et mes amis. C'était décidé. C'est alors que j'ai capté par hasard en rentrant une conversation privée entre mon compatriote et Renée : il était question de moi. J'ai écouté : « Il faut qu'il rentre au Cameroun : il va souffrir... » [JDD avait eu un deuil récent dans sa famille].

Brusquement, nous dit JDD : « je réalise la haine autour de moi ».

Il est choqué, il se rend dans la basilique [Lisieux].

J'ai pleuré, et je me suis rendu au Carmel, à genoux devant l'autel pour prier et demander de l'aide à Ste Thérèse, et j'ai encore pleuré. J'étais assommé. Je ne savais plus quoi faire. En sortant de la basilique j'ai pris machinalement sur le présentoir une revue DBA : Don Bosco Aujourd'hui. Les Salésiens de Don Bosco (VIDES) recherchaient des animateurs socioculturels. Je me suis présenté et ma candidature a été retenue.

Je suis allé à Lille pour un mois et demi de formation. Et après la formation, les salésiens m'ont proposé d'aller à Paris au sein d'une association qui leur appartient. J'ai participé activement au rayonnement de cette association de 2002 à 2013 en faisant de l'animation dans l'association et dans la paroisse.

Question : Vous avez donc renoncé définitivement à rentrer au Cameroun à ce moment-là...

Réponse de JDD : En fait, ce sont les mauvaises intentions à mon égard qui m'ont fait changer d'avis.

Chez les TM, on aime bien prendre en exemple celles qui ont quitté la communauté et qui ont des réelles difficultés d'insertion socioprofessionnelle et très souvent sont en situation de détresse pour dire aux jeunes : « regardez, elle a quitté notre communauté, elle s'est dérobée des voies du seigneur, elle souffre, attention il ne faut pas la suivre ». C'est une des plus grandes épreuves pour les Ex-TM : se débarrasser de cette idéologie.



Pendant plusieurs années, on est hanté par ces paroles qui sonnent dans la tête comme un avertissement. D'où l'obsession de retourner dans une autre communauté religieuse comme un refuge nous habite pendant longtemps et il faut avoir la chance de rencontrer de bonnes personnes pour s'en débarrasser. Cet accompagnement doit absolument reposer sur un trépied moral, spirituel, et social.

Question : Vous avez été le premier homme « TM ». D'autres ont suivi : comment cela s'est-il passé ?

Réponse de JDD : Il y a eu très vite un autre homme qui a quitté lui aussi. Au Cameroun c'était mon meilleur ami et on avait fait beaucoup de choses ensemble pour notre paroisse d'origine. C'est moi qui l'avais convaincu de devenir prêtre TM. Malheureusement, le cauchemar de Lisieux nous a amenés à devenir des ennemis. Car la responsable est très manipulatrice, ...

Nous étions un groupe de huit amis de ma génération. Trois sont entrés chez les TM. Parmi les trois nous avons tous démissionné. Nous avons tous quitté malheureusement bien perturbés psychologiquement. Sept jeunes du Cameroun au total se sont engagés chez les TM, il n'en reste plus qu'un seul qui a fini ses études, les TM ne savent pas comment procéder pour l'ordonner prêtre. Tous ont vécu des moments très pénibles au noviciat de Lisieux.

Question : quelle est cette histoire de cassette dont on entend souvent parler ?

Réponse de JDD : Interpellés plusieurs fois par des pèlerins sur le passé flou de notre famille spirituelle, nous avons demandé à en savoir plus. Nous avons évoqué aussi les difficultés qu'avait rencontrées le père Roussel autrefois, à St-Denis, à Liège puis à Rome. J'ai insisté pour savoir la vérité, j'ai demandé à voir la cassette vidéo puisqu'on nous avait dit qu'il existait une cassette où des Ex-TM accusaient injustement "le Père" quand elles sont passées à la télévision. Refus catégorique. La seule réponse était : « Les démons ont attaqué le Père, il a été trahi par certaines de ses filles ».

Question : Parlons de la santé physique : aviez-vous des contrôles réguliers ?

Réponse de JDD : Je n'avais pas de problème à ce niveau. ... J'ai appris avec douleur quelques années plus tard que ce n'était pas le cas pour les filles... que certaines ont gardé des séquelles de maladies mal traitées sous prétexte qu'elles coûtent cher à la « famille » et donc les conséquences ont été désastreuses pour certaines : décès, cicatrice à vie, incapacité de pouvoir procréer, nouvelles opérations chirurgicales, etc.

Question : pourquoi votre témoignage ?

Réponse de JDD : Je pense qu'il est important de témoigner pour trois raisons :

1^{re} : Pour les victimes : Il y a nécessité de les aider et de les accompagner, dans leurs multiples démarches d'insertion socioprofessionnelle.

2^e : pour toute la FMDD, cette communauté a besoin en urgence d'une aide sérieuse pour une réforme profonde et importante.

3^e : Pour l'Eglise : Tous parlent des dérives dans l'Eglise, ce qui est vrai. Les Carmes n'ont pas su poser le cadre approprié pour un mouvement qui avait déjà subi beaucoup d'agitation. Je pense que l'Eglise doit prendre ses responsabilités.



Témoignage de Daniel

Ce témoignage a été reçu le 20 juillet 2014.

L'utilisation partielle ou totale du témoignage doit faire l'objet d'une demande à l'AVREF qui contactera le témoin pour lui demander s'il accepte de voir son nom mentionné et sous quelles conditions.

« Je suis entré dans la Famille Missionnaire Donum Dei en l'an 2000. La branche masculine, les Travailleurs Missionnaires de L'Immaculée (TMI) venait d'être lancée. Je fus l'un des tous premiers candidats à commencer la dite branche. Après deux années de stage dans un centre d'accueil diocésain à Mbalmayo au Cameroun tenu par les Travailleuses Missionnaires (TM), je fus envoyé comme les autres à Lisieux en France pour commencer ma formation religieuse. La responsable de la dite formation était une TM (Renée Prieur).

La formation consistait à la prière, à la lecture et surtout au travail. J'étais embauché par le service jeune du Pèlerinage sainte Thérèse de Lisieux de Juillet 2002 à Juillet 2004. Mon travail consistait à accueillir et à accompagner les groupes des jeunes qui venaient à Lisieux découvrir le Sanctuaire et la vie de Ste Thérèse de Lisieux. En plus je faisais la garde trois fois par semaine de 20:00 h à 24:00 h à la guérite de L'Ermitage sainte Thérèse de Lisieux, une maison d'accueil tenue par les TM. En outre il fallait deux ou trois fois par semaine faire le ménage ou la vaisselle au Foyer Louis et Zélie Martin tenu toujours par les TM. En été j'encadrais les enfants et les jeunes lors des sessions Donum Dei qui duraient une semaine. Les revenus de tout ce travail étaient encaissés par les TM.

Dès le début, le fait d'avoir une femme comme formatrice était déjà une difficulté car je n'avais jamais entendu qu'une femme avait formé des prêtres ou des frères. Mais la responsable nous avait fait comprendre qu'elle le faisait par manque de Travailleur Missionnaire et dans le souci de nous communiquer le charisme de la Famille. Une fois que la branche serait bien établie les frères prendraient la relève. C'était compréhensible, mais le véritable problème c'était son refus de toute aide venant des prêtres du sanctuaire car elle avait peur de perdre son autorité. Nous avons fait la proposition au conseil général de Rome d'associer un prêtre du Carmel dans la formation. Ceci n'avait pas été pris en considération mais c'était devenu une raison pour nous opprimer et menacer davantage car *"on ne fait pas de telle proposition dans une communauté"*. Paroles de Suzanne Zambramba qui était conseillère et responsable du foyer Louis et Zélie Martin à l'époque.

En plus la responsable de formation s'était attachée à un confrère. Dieu seul sait ce qu'il y avait entre les deux à tel point qu'il était devenu le "chef de la communauté". Ceci se faisait remarquer par tous au point qu'un des chapelains du sanctuaire lui avait demandé *"si c'était un novice qui était responsable dans ce noviciat."* Ce dernier était devenu un "ange". Même ses défauts étaient devenus des qualités. L'injustice, le mensonge, la haine, la domination, les divisions et l'oppression ont trouvé leur place dans la petite communauté. Il arrivait des fois que les deux s'associaient pour mettre en applications leurs idées oppressives et mentaient au nom du conseil général *"c'est le conseil qui a décidé comme ça."* Alors que ce n'était que du pur mensonge. Nous avons su ceci lors de la visite du père carme Redemptus et de Marie-Joseph qui était responsable générale en ce temps-là. Après cette visite une lumière avait lui dans la petite communauté. Le candidat favori le "petit ange" était parti à Lourdes rencontrer la vierge Marie *"qui lui avait demandé de quitter la communauté et de retourner dans son pays natal"* à quelques jours de sa profession. Une fois retourné dans son pays la responsable de formation avait le deuil comme une femme qui avait perdu son mari. Elle pleurait partout et ne cessait d'embellir son image auprès de ceux qui le connaissaient, les suppliant de continuer à financer ses productions musicales dans son pays. C'était un grand CHAOS!



A la fin de ma première année à Lisieux (2002) je me posais déjà des questions sur mon avenir car il y avait un grand paradoxe entre ce qu'on me présentait comme idéal d'un Travailleur Missionnaire (TM) et ce qu'on me demandait de vivre. Ce paradoxe avait toujours été la cause de nombreux problèmes et malentendus entre la responsable de formation et moi car j'essayais de me conformer à cet idéal qu'elle me présentait mais malgré mes efforts, mon assurance et ma sérénité j'étais toujours loin d'être une bonne vocation TM. Alors j'étais bien découragé comme d'autres confrères qui avaient fini par démissionner et retourner dans leur pays d'origine. De peur que je ne démissionne aussi comme les autres, car la responsable de formation encaissait des sommes d'argent venant de nombreux bienfaiteurs pour le financement des études des frères alors qu'aucun n'allait aux études en ce temps-là, je fus, en octobre 2003, inscrit au Centre d'études théologiques de Caen pour y suivre quelques cours mais je ne devais pas passer le diplôme en théologie.

Après quatre mois d'études à Caen mon désir de devenir prêtre devenait de plus en plus ardent c'est ainsi que je décidai d'en parler à mes responsables de Rome et de Lisieux. Ces dernières m'ont fait comprendre qu'elles n'étaient pas contre ma vocation sacerdotale car la communauté avait bien besoin des prêtres comme des frères.

Comme son "petit ange" avait déjà abandonné la communauté il lui fallait bien un remplaçant. C'est ainsi qu'elle s'approchait de moi petit à petit pour me posséder comme elle le savait faire. Mais comme je ne voulais pas faire subir aux autres ce que j'avais subi et sachant que c'était une voie sans issue j'étais resté sur mes gardes et j'avais ignoré son affection désordonnée. Alors elle s'était sentie humiliée au point qu'elle m'avait traité d'orgueilleux et me dire : " *Tu m'as humilié on va voir.*" Dès lors la haine s'était installée entre nous. Elle me surveillait comme il n'était pas permis jusqu'au point qu'elle téléphonait en secret au recteur du séminaire de Caen où j'allais deux fois par semaine au cours pour savoir si j'allais réellement au cours. Le Supérieur du séminaire m'avait répété ceci car il en avait marre et ne comprenait pas pourquoi elle ne me faisait pas confiance alors que je me comportais bien au séminaire.

Une autre TM âgée nommée Marcelle arriva à Lisieux âgée de plus de 70 ans avec une mémoire déjà affaiblie. Elle me traita de voleur car elle avait mis son téléphone portable en charge et elle avait oublié. En allant fouiller dans son sac de grande dame qu'elle promenait à longueur de journée pendant que les autres bossaient dur elle ne le retrouva pas et sans scrupule elle m'indexa et m'exigea de lui remettre son portable que j'avais volé. " *Tu as volé mon portable viens me le remettre (...) tu mens c'est toi qui l'as pris.*" Je fus choqué au point que je fondis en larmes. Une semaine après ayant perdu la clé de leur bureau elle m'indexa de nouveau alors que je n'avais pas pris la clé du bureau. Il fallait à tout prix que je lui demande pardon. Après cet épisode j'étais tourmenté et j'avais un mal de tête qui me conduisit chez le médecin car je n'en pouvais plus.

En fin d'année académique (juillet 2004) j'ai reçu une lettre venant du conseil général de Rome me demandant de faire un stage de deux ans dans leur mission du Cameroun mon pays d'origine avant de commencer ma formation sacerdotale. " *Ce stage sera fait par tous les candidats avant de commencer leur formation sacerdotale.*" Accepter cette décision du conseil général était difficile pour moi car attendre encore deux années avant de commencer les études était une "perte de temps" mais par obéissance j'avais fait ma valise pour le Cameroun. Pendant les préparatifs du voyage la responsable de formation me fit comprendre que je n'avais droit qu'à 25 kg de bagages et comme j'allais pour un stage je ne devrais pas emporter tous mes effets personnels car je devrais revenir. C'est ainsi que je n'avais pris que bible, missels, psautier et quelques vêtements. Tous mes effets personnels (documents pour les études, habits, chaussures, valise, photos, bouquins, CD et documents de musique, etc.) sont restés à Lisieux. Je n'avais pas le droit d'obtenir mon billet d'avion ainsi que l'itinéraire du voyage avant le voyage et en dehors de l'aéroport Charles de Gaulle de Paris. C'est une fois dans l'aéroport lors de l'enregistrement que j'ai su que j'avais droit à 63 kg au lieu de 25 kg comme elle me l'avait dit mais c'était trop tard.



Arrivé au Cameroun en septembre 2004 la responsable locale me demanda de prendre un mois de vacance dans ma famille au lieu de deux mois comme c'était prévu. Par obéissance je l'avais accepté.

Une fois de retour dans la communauté en octobre 2004 je devais commencer mon stage qui ne consistait qu'à faire le ménage dans le centre d'accueil que les TM géraient, à cultiver un jardin de salades, à faire des courses pour le centre d'accueil. Bref je travaillais beaucoup plus comme un homme de maison dans le centre d'accueil. En plus je devais faire la catéchèse dans les lycées et collèges de la ville sans oublier la formation spirituelle des jeunes de la fraternité Donum Dei.

Le 20 Janvier 2005 avec la permission de la responsable locale je suis parti en ville dans un cyber café pour consulter ma boîte e-mail. C'est donc en lisant mes e-mails que j'avais constaté que j'étais renvoyé depuis décembre 2004 pour manque de vocation bref un mois plus tard. La responsable locale était au courant mais elle ne m'avait rien dit. Je continuais à travailler dans leur centre comme si rien n'était et on se rassemblait tous matin, midi, et soir dans la chapelle pour prier Dieu.

Apprendre cette nouvelle dans un cyber café un mois plus tard en pleine ville était un grand choc pour moi à tel point que j'avais oublié mon porte-monnaie et mon agenda dans le cyber.

De retour au centre j'avais rencontré la responsable pour la remercier de sa "bonne complicité et de sa gentillesse" envers moi d'une part et d'autre part pour lui demander de me donner un peu d'argent pour mon transport et pour ma réinsertion dans la société comme cela se doit. De sa poche elle retira une somme de 15.000 francs CFA (24 euros environ). Je lui avais demandé si c'était la somme qu'on donnait à tous ceux qui quittaient la communauté, elle m'avait répondu par non et que cette somme venait de sa "générosité" et surtout que *"La communauté donne de l'argent seulement aux personnes ayant fait la profession dans la communauté"*. *"En plus quand tu quittais la France on t'avait donné 250 euros : qu'est ce que tu avais fait de cet argent?"*

Ayant entendu ces paroles blessantes, j'avais compris que les TM m'avaient trompé et qu'elles s'étaient moquées de moi. Je suis sorti de la maison pour aller rencontrer l'évêque du diocèse propriétaire du centre d'accueil, Mgr Adalbert Ndzana. Il m'a reçu à la véranda. Il n'avait même pas pris assez de temps pour m'écouter. Pourtant j'avais surtout plus besoin d'une personne qui pourrait m'écouter et me conseiller malheureusement pour moi ce n'était pas celle-là. Il me disait qu'il avait fait venir les TM dans son diocèse mais qu'elles étaient libres de faire leur apostolat comme elles le voulaient, ce qui était légitime. En plus lorsque nous étions entrés chez les TM nous n'étions jamais allés le voir et maintenant que j'étais renvoyé et que je me présentais à lui qu'est ce qu'il pouvait faire pour moi ? Il ne prend dans son diocèse rien que des candidats qui sont passés par son petit séminaire. Mais il espérait que les TM allaient me donner un peu d'argent pour le début d'une nouvelle vie. Je partis de là avec un cœur saignant et un esprit tout bouleversé. Après la rencontre avec l'évêque, j'étais également allé rencontrer le père Carme (P. Ubaldo) car les TM sont affiliées au Carmel. Ce dernier m'avait écouté mais il n'avait pas trouvé bonne la démarche des TM car elles auraient pu m'informer de leur décision dès mon arrivée au Cameroun et en face à face dans un dialogue.

Une fois de nouveau au centre d'accueil, je demandais à la responsable de me faire une attestation et me donner un peu d'argent comme cela se doit. Elle n'était pas revenue sur ses mots et en ce moment j'étais très en colère. J'avais frappé la main sur la table. Elle me disait : *" Si tu veux tu me tues, la communauté va m'enterrer. Je ne signerai aucun papier... tu pourras imprimer l'e-mail du conseil et le présenter à qui tu voudras et là ou tu voudras. Si c'est pour l'argent adresse-toi à Lisieux là où tu as travaillé. En plus nous n'avons signé aucun contrat de travail. Si tu veux va te plaindre."* A ces mots elle me laissa dans la maison. Je la poursuivis dehors en lui disant qu'elles m'avaient toutes trompé et que je ne partirais pas du centre sans argent et sans attestation. Comme il y avait déjà échange de mots entre nous, un prêtre était venu me prendre pour causer avec moi et pour me calmer. Pendant ce temps elle était partie relâcher les



chiens méchants qui étaient chargés de la sécurité nocturne du centre et les placer sur la véranda pour qu'ils me mordent si je m'approchais encore de la maison. En plus elle avait appelé l'économiste diocésain, un prêtre, pour qu'il vienne me mettre dehors dans la nuit car la communauté n'était plus en sécurité disait-elle. Lorsque l'économiste diocésain est arrivé, il n'a pas pris soin d'écouter ma version des faits mais il a tout suite commencé à me menacer et en me disant de foutre le camp car la communauté ne voulait plus de moi et si je persistais il allait appeler la police.

Ils m'ont mis dehors dans la nuit comme un bandit ou un brigand et ont fermé le portail du centre d'accueil.

Comme il se faisait déjà tard je ne pouvais plus aller chez mes parents car ils étaient loin de là où nous étions. Alors je suis donc allé chez les parents d'une ex-TM qui habitaient tout juste à côté et qui me connaissaient bien les priant de me laisser passer la nuit dans leur maison. Très gentils ils ont accepté. Ces parents m'avaient beaucoup conseillé et cela m'avait un peu rehaussé le moral. Le lendemain avant d'aller chez mes parents, j'avais fait une sommation aux TM pour qu'elles me restituent mes effets personnels qui étaient restés à Lisieux, me signent une attestation et me donnent un peu d'argent pour me réinsérer dans la vie. La responsable avait répondu à l'huissier de justice qu'elle ne donnait rien et que j'aille porter plainte.

Quelques semaines plus tard, j'ai reçu un e-mail de Renée me disant qu'elle avait déjà fait ma valise et qu'elle se trouvait déjà à Rome en attendant le prochain voyage pour le Cameroun. Entre temps, j'avais déjà des contacts avec une autre communauté religieuse qui m'avait déjà admis au postulat mais ils avaient besoin d'une attestation ou juste d'un rapport venant des TM. Ils ont donc contacté Régine Sabkop qui était encore responsable au Cameroun. Cette dernière a saisi cette occasion pour me nuire en disant à la nouvelle communauté que j'étais matérialiste, que je cherchais de l'argent, que je n'avais pas de vocation religieuse, que j'avais insulté tout le monde dans la communauté et que je l'avais agressée pour qu'elle me donne de l'argent et heureusement les gens étaient venus m'arrêter. Le responsable de formation tout peiné m'avait mis au courant et m'avait conseillé d'abandonner la vie religieuse car le rapport fait par les TM était accablant, très négatif et aucune communauté religieuse ne pourrait plus m'accepter. Dès cet instant, j'avais compris pourquoi elle ne voulait pas me faire une attestation car elle voulait me nuire, gâcher ma vie.

C'est ainsi que j'avais tué avec le temps et beaucoup de douleurs mon désir de devenir prêtre. Sans accompagnement et sans discernement.

Quatre ans plus tard, en avril 2009 je fis un pèlerinage de quatre jours à Lisieux. Je suis allé rencontrer Renée Prieur pour lui demander où étaient mes effets personnels car trois TM étaient arrivées au Cameroun venant de Rome et de France mais personne n'avait ramené ma valise comme elle me l'avait écrit. Comme réponse : *"Je ne sais pas pourquoi, on verra bien. De toutes les façons comme tu es en Allemagne dès que je retrouve tes choses je te les ferai parvenir."* Jusqu'à ce jour, je n'ai jamais retrouvé mes effets personnels, ils ont été confisqués par les TM.

En définitive, je souhaite que la justice soit rendue. En tant qu'assistant social je pense que lorsque les êtres humains sont dans une situation pareille, l'heure n'est plus à la réflexion mais plutôt à l'action. Il faut agir immédiatement pour mettre fin à tout ceci. Empêcher les autres de tomber dans le même piège dans lequel nous sommes tombés et que les victimes fassent une psychothérapie car elles en ont énormément besoin et qu'on les réhabilite.

A vos marques partez ! »



Témoignage de Georgette

Ce témoignage a été remis à l'AVREF le 14 septembre 2014.

L'utilisation partielle ou totale du témoignage doit faire l'objet d'une demande à l'AVREF qui contactera le témoin pour lui demander s'il accepte de voir son nom mentionné et sous quelles conditions.

Avoir une vocation ou alors aspirer à une vie missionnaire, religieuse, ne peut être qu'une bonne chose à condition que cette vocation soit bien entretenue et surtout avoir un bon suivi et c'est ce qui manque chez les TM.

J'ai découvert ma vocation étant très jeune et vite j'ai convaincu ma famille; le plus difficile était d'en parler à mon père qui ne voulait absolument rien savoir, mais comme on le dit rien n'est impossible à Dieu. Je fais connaissance de cette communauté des travailleuses missionnaires de l'Immaculée Conception. Aussitôt je fais mon entrée le 8 septembre 1997 date officielle de l'entrée dans cette communauté. La vie était presque la même chose chez les TM au Cameroun que celles du Burkina, je ne vais pas redire les mêmes choses mais je vais ajouter un petit détail : la première année, peu importe, était dédiée à la spiritualité elles appellent ça A.S. (année de spiritualité). Alors vas y comprendre ce que ça veut dire : rien du tout ! Au lieu d'aller en cours comme les jeunes de notre âge on était là à bosser comme des malades... A nos parents on leur racontait n'importe quoi pour ne pas les inquiéter, malgré ça j'étais à fond, j'y croyais tellement, un peu de lecture spirituelle... il fallait obéir, faire ce qu'on nous demande et rien de plus.

4 ans plus tard je suis envoyée en France pour poursuivre ma formation à Domrémy. 5 mois plus tard rester sans rien faire comme travail c'est impossible chez les TM; elles ont décidé d'ouvrir l'accueil des pèlerins, un grand restaurant. Là, la galère refait surface : finie la formation, pas droit de tomber malade, une vie pleines de mystères, responsable = Sainte Vierge.

Les 4 années passées ici en France chez les TM devenaient très pénibles. Je voyais ma vocation diminuer petit à petit. Ce qui m'a le plus marqué c'était la façon dont la responsable générale Clémentine nous avait parlé à mes sœurs camerounaises et moi : comme des merdes à cause du port de notre tenue traditionnelle comme toutes les autres. Elles nous a dit mot pour mot : « *vous faites ce qu'on vous demande et c'est tout. Pas de questions à poser; vous n'allez pas refaire la famille* », et nous, il n'était pas question d'obéir aveuglement ou d'appliquer bêtement la formule. Hors de question camerounaise rebelle ! Tout ça par la complicité de la responsable locale de Lisieux Suzanne. Celle là, elle avait ses têtes et ses proies malgré la fatigue du travail. Pas droit de demander un petit repos en plus. A la fin de notre année à Lisieux elle a décidé de nous retarder sans nous donner de motif, ma sœur camerounaise et moi pendant que les autres allaient à Rome. Moi, je devais me rendre à Toulon « *parce que la sainte vierge l'avait décidé* », parole de la responsable. Je demande un dialogue pour avoir un peu plus d'explications : impossible d'en avoir une, rien à dire. J'ai accepté cette décision par humilité. A Toulon c'étaient des jours pénibles, seule jeune. Toutes les autres étaient aînées¹¹, je me retrouvais toute seule.... Aucun soutien,... levée tôt,... travail à l'Eau Vive, ...rien en spiritualité. Au plus profond de moi je n'avais qu'une envie : terminer mon année et aller rejoindre mon équipe à Rome, puis, à moins d'un mois de ma fin d'année, la responsable de Toulon m'annonce que la famille TM me demande encore de faire une année de plus. Alors là je n'ai rien compris; même la responsable ne savait pas quoi me dire... Elle ne me reprochait de rien mais, comme toujours, la décision venait encore de Rome. Au fond de moi je me demandais

¹¹ Chez les TM on appelle « aînées » des travailleuses plus anciennes qui ont fait les « fiançailles », puis les « épousailles ». Les aînées ont une certaine autorité : par exemple ce sont elles qui sont chargées d'accompagner les jeunes chez le médecin quand leur état de santé ne permet plus de faire autrement (elles n'ont pas accès à la Médecine du Travail) et d'assister à la consultation pour reporter ce qui s'est dit à la responsable.



comment peut on retarder une personne sans raison et c'était pareil pour l'autre camerounaise partie elle à Menton pour son année. De mon côté j'ai exigé des explications... incapable de les avoir... alors je les ai remerciées, pris mes cliques et mes claques. Pour moi ça n'en valait plus la peine de continuer dans ce mensonge... Je suis sortie de là toute déçue, désespérée, perdue, et le plus dur était de ne pas savoir l'objet de mon retardement dans cette communauté des TM. Heureusement à ma sortie j'ai été accueillie par ma cousine qui vit à Paris. Pas facile de vivre aux dépens des autres ! Motivée de chercher du travail mais avec un titre de séjour visiteur, pas de numéro de sécurité sociale on est bon à la galère et à la misère... Tout réuni pour concocter une bonne dépression. Voilà comment je me retrouve toute détruite, dégoûtée des TM après avoir perdu 10 années de ma vie dans cette histoire.

Je me suis refait une santé morale, j'ai deux magnifiques petites filles qui me redonnent goût à la vie. Dieu reste toujours au centre de ma vie.

Témoignage de Marie

Ce témoignage a été remis à l'AVREF à la date du 19 juillet 2014 au cours d'un entretien.

Le témoignage est anonyme; le prénom a été modifié.

La levée partielle ou totale de l'anonymat doit faire l'objet d'une demande à l'AVREF qui contactera le témoin pour lui demander s'il accepte de répondre à des questions, ou de voir son nom mentionné et sous quelles conditions.

Je m'appelle Marie. Je suis entrée chez les TM à l'âge de 16 ans au Cameroun à Mbalmayo, attirée par la spiritualité de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et de Saint François de Sales. Le fait qu'elles étaient des carmélites laïques et leur joie de vivre, tout cela a fait naître en moi une conviction sincère de ma vocation. Je me suis dit : « *C'est ma vie; c'est de me consacrer entièrement à l'amour total de Dieu* ».

Entrée à 16 ans j'ai fait cinq ans de formation (stagiaire). Mais il faut noter que les TM du Cameroun ont bien joué leur jeu : elles nous ont envoyées à l'école. En tout cas je profite par la même occasion pour dire merci à celles qui ont pris cette initiative car plus tard en Europe j'ai su que les stagiaires, dans d'autres missions (Burkina Faso, Viêt-Nam, Philippines, Wallis et Futuna, Congo-Kinshasa, Kenya), n'avaient pas le droit d'aller à l'école : elles avaient toujours travaillé ou bien on leur faisait faire l'école à la maison. Il est certain qu'au Cameroun aucun parent n'aurait accepté que la jeune, à la fleur de l'âge, ne puisse pas aller à l'école étant donné que toutes les congrégations religieuses font étudier leurs aspirants.

Pour ce qui est de la Mission du Cameroun, malheureusement ce ne sera pas le cas de toutes mes consœurs. Dans cette mission, malgré quelques accroches avec certaines aînées (responsables) ça a été vraiment mes plus belles années et tout ceci m'a confirmé que j'avais fait le bon choix : servir Dieu dans la famille Donum Dei était ma destinée.

En 2001 je fus envoyée en France dans la mission de Donrémy la Pucelle. C'était l'hiver et c'était ma première fois de voir la neige et d'affronter le grand froid. Mon année à Donrémy a été rythmée par les lectures de Sainte Thérèse, Jeanne d'Arc, le Père Roussel et surtout les activités manuelles : ménage, jardinage, etc. Cette année-là ça allait encore car la responsable s'est rendu compte de mon mal-être et était là pour nous rassurer en nous disant qu'au début c'est toujours difficile, on peut même douter de sa vocation, mais par la suite ça ira... Effectivement à Donrémy j'ai commencé à douter de tout. Je n'étais plus épanouie. On était le plus souvent enfermées comme des cloîtrées alors qu'on était laïques. Trop d'interdits... Je ne comprenais plus rien... Tout était confus dans ma tête...

Ma seconde année, nous avons été envoyées à Consolation dans le Doubs. Le paysage était très beau mais la bâtisse était très austère et là j'ai pensé aux camps de concentration. On était logées 5 ou 6 dans



des dortoirs... Il n'y avait pas d'intimité alors qu'à Donrémy on avait des cellules (petites chambres à deux).

C'est donc à partir de cette mission que mon calvaire commence... Je fus le souffre-douleur de la responsable de cette mission, Germaine. Pour moi elle représentait l'incarnation du mal. Elle passait son temps à nous rabaisser, à nous dire qu'il fallait bosser et toujours bosser et qu'on n'était pas là pour manger. Et si nos familles nous appelaient il fallait leur dire de ne pas nous appeler parce que les autres ne recevaient pas d'appel de leurs familles. Et si elles appelaient quand même, les responsables disaient qu'on n'était pas là.

C'est aussi dans cette mission que je me suis sentie épuisée... On travaillait jusqu'à épuisement. On n'avait pas de temps libre. Il fallait toujours nous occuper pour nous empêcher de réfléchir. On avait interdiction de se plaindre, d'être malades et il fallait garder le sourire devant les clients,... mais ne pas avoir des affinités avec les clients.

Je suis restée un an. A la fin de mon année j'avais interdiction de communiquer avec une autre camerounaise... Alors on mettait des petits bouts de papier dans les chaussures pour communiquer ! Tout ce que j'ai vécu a fait que je me suis renfermée. Je ne causais plus. Cela se voyait... Je gênais...

Alors, au lieu de m'envoyer à Lisieux avec ma promo on m'a envoyée à Rome parce que je ne mettais pas en pratique le sourire. Germaine m'a convoquée : « *La Sainte Vierge va te demander quelque chose ; elle a décidé que tu dois aller à Rome !* » (plutôt que d'aller à Lisieux avec ma promo). Je devais voyager le lendemain... On nous séparait, ma consœur et moi, pour nous affaiblir.

Je suis donc arrivée à Rome en 2002/2003 : j'étais perdue... Je me trouvais paumée dans une équipe et cela ne m'a pas redonné ma joie... Je souffrais. Elles avaient peur de m'approcher : chez les TM, quand on veut te détruire, on t'isole. Tu deviens la mauvaise graine... Personne n'a le droit de t'approcher.

Par exemple Domitille a vu que ça n'allait pas pour moi. Elle s'est approchée de moi et m'a demandé ce qu'il y avait. Edwige a vu que Domitille me parlait : « *Je t'interdis de lui adresser la parole. Vous n'avez pas le droit de lui parler* ». D'une voix autoritaire, Edwige, la wallisienne a donc interdit à Domitille de me parler. Je me suis alors posé la question : « *Est-ce qu'on sert Dieu ou le démon ?* » en me rappelant la phrase de Sainte Thérèse dans *Le triomphe de l'humilité* où le démon dit : « *Il y a des âmes qui me servent sans le savoir* ».

Dans cette mission de Rome je remercie Angèle, une burkinabée, qui a pris conscience de ma souffrance. Elle s'est approchée : « *Je sais que tu souffres. J'ai aussi souffert à cette mission de Conso* ». Elle m'a dit : « *tu devrais savoir pourquoi tu es là. Tu as le droit de parler à la Responsable* ». Je demande donc à Edwige qui me dit : « *Tu peux aller la voir. Tu te débrouilles* ». Je ne parlais pas la langue italienne, je ne connaissais pas Rome. Je ne savais pas comment aller la voir. Alors Angèle m'a donné un peu de monnaie; elle m'a dit : « *Tu marcheras devant moi, et moi derrière... On fera comme si on n'est pas ensemble* ». Elle m'a aidé à acheter le billet pour aller jusqu'à Marie Majeure.

Là-bas j'ai vu Marie-Jo. On a pris une salle pour s'installer. J'ai demandé pourquoi j'étais là à Rome. Elle a commencé à pleurer. Elle m'a dit qu'elle avait un rapport contre moi, que j'avais monté la tête à toute la promotion. Il fallait que je me tienne à carreau. Elle m'a dit qu'il fallait être près de moi. Elle a dit : « *Je suis Supérieure, mais je ne tiens pas les rênes* ».

Je suis restée encore deux semaines à Eau Vive de Rome. Il fallait que je lui dise si ça n'allait pas bien... Angèle m'a aidée et un jour Marie Jo vient me voir. Une fiancée TM était atteinte du cancer au Cameroun : elle voulait que j'aille la remplacer. Cela a provoqué la jalousie des autres (les « fiancées », les « épouses ») parce qu'elles ont appris qu'on m'envoie au Cameroun avec comme responsable Régine, une



camerounaise. Dans cette affaire je dois dire que Marie-Jo a été bien pour moi. Je suis arrivée au Cameroun à fin 2003, j'y étais en 2004 et là ça s'est bien passé. Puis la mission a beaucoup changé et je craignais de rentrer en Europe : ça m'a fait partir... Je me sentais un peu coupable. J'ai écrit à Marie Jo. J'ai aussi dit à ma consoeur à Lisieux que je partais.

J'ai fait une retraite interne : c'est dur de partir...ça devient comme ta famille. J'ai vraiment prié... Il faut avoir la force de partir : c'est très difficile après pas mal d'années. Il ne faut pas penser que c'est facile : ça a été dur pour toutes celles qui sont parties après tant d'années.

Régine a dit que c'est un homme qui m'a fait sortir de la Communauté. J'ai protégé ma propre famille sans rien leur dire et j'ai été assistante d'une ONG sur place au Cameroun. J'étais toujours comme une zombie. Le responsable de l'ONG me dit aujourd'hui : « *Tu étais brisée; ça se voyait* ». J'avais peur de tout. Je n'avais pas confiance en moi. J'étais larguée dans la nature. Quelques années plus tard j'ai pu refaire ma vie.

Un jour mes beaux-parents ont découvert que j'avais vécu avec les TM. Ils se sont rendus chez elles pour avoir des renseignements me concernant. Et Cécile, la responsable qui ne me connaissait pas leur a dit : « *Il faut vous méfier d'elle. Elle réclamait tout ce qui était cher* ». D'autres filles manquaient presque de tout. J'ai appelé Donrémy, j'ai demandé Cécile et je lui ai dit ce que je pensais : elle a pleuré. Ayant la possibilité de le faire, j'ai repris contact avec toutes mes consoeurs camerounaises qui se trouvaient encore chez les TM.

Quand je suis retournée au Cameroun j'ai constaté que les aînées n'ont pas le droit de dire aux filles que **ce n'est pas pour étudier** qu'on part. Les camerounaises ont fui : je leur ai dit la vérité.

On a fermé la mission du Cameroun.

« Chez les TM on écoute derrière le téléphone. » Alors je masquais ma voix en parlant patois. Je leur ai conseillé de partir et elles l'ont fait.

Ma consoeur voulait savoir pourquoi j'étais partie. Elle était révoltée parce qu'on disait du mal de moi. En effet le discours de Germaine, c'était : « *On t'a fait partir parce que tu étais transsexuelle... Une femme qui ne peut pas avoir d'enfants ne peut pas être TM : elle ne peut pas être féconde* ». C'est la première fois que j'ai vraiment pleuré ... [silence]... Comment peut-on dire de telles choses sur une personne ? J'ai appelé ma mère... J'ai pleuré... [silence]... Je me posais des questions; je commençais à délirer.

Ma consoeur voulait savoir...J'ai appelé Germaine à Ars. J'ai eu Anna vietnamienne et je me suis présentée. J'ai menacé de la gendarmerie. J'ai demandé qu'elle appelle Germaine et je l'ai menacée du Tribunal quand je l'ai eue.

Question : Vous disiez que c'est dur de partir...

Réponse : Oui, il y avait une de ma promo, une burkinabée. J'ai appelé une aînée et j'ai pris de ses nouvelles :

- Pourquoi tu es toujours là ?

- Tu veux que j'aille où ? J'ai été opérée. On m'a tout enlevé... Je ne peux plus rien faire ni aller nulle part.

Une autre : « *Marie je souffre. J'ai 46 ans... Je ne suis pas allée à l'Ecole... Je vais faire quoi de ma vie ?* »

A propos d'une autre encore, Thérèse : « Elles [i.e. les responsables TM] ont leurs médecins en France qui violent les droits du patient. Chez les TM les droits du patient sont violés avec l'accord du médecin. Cela il faut que vous le notiez.

Pour Thérèse, **c'est une aînée qui a signé** : on lui a tout retiré... Elle avait 27 ans. »



Question : C'est quand même un cas isolé...

Réponse : Une autre a été opérée, Caroline. D'un fibrome. Le médecin lui a demandé : « ça fait longtemps que vous souffrez ? ». On ne la soignait pas. On lui avait dit de faire des abdos parce qu'elle avait un gros ventre. Elle a refusé que le médecin retire tout. Alors la responsable lui a dit : « C'est quoi ton problème ? Tu es consacrée ou pas consacrée ? » Elle est allée voir un autre médecin, un gynéco. Elle a su que sa situation est critique « Tu es usée à l'intérieur ... il faut tout retirer ». Elle a 32 ans.

Je me souviens aussi d'Annie, une vietnamienne. Elle souffrait beaucoup, elle était de ma promo. Elle a fait la dépression à Lisieux, elle est devenue folle. On l'a rapatriée.

Témoignage de Thérèse

Il a été remis à l'AVREF à la date du 1^{er} septembre 2014.

Le témoignage est anonyme; le prénom a été modifié.

La levée partielle ou totale de l'anonymat doit faire l'objet d'une demande à l'AVREF qui contactera le témoin pour lui demander s'il accepte de répondre à des questions, ou de voir son nom mentionné et sous quelles conditions.

Je m'appelle Thérèse.

Je souhaite témoigner à mon tour des 17 années passées chez les T.M. J'ai lu les autres témoignages sur Internet. Ils racontent ce que nous avons toutes vécu, subi. Je ne vais rien dire de nouveau mais c'est une voix de plus.

Avant de raconter, je souhaite préciser qu'en quittant les T.M. (après m'être enfuie) j'ai appris que ces 17 années n'ont aucune existence légale. Ni déclaration à l'URSSAF, ni déclaration à la Sécurité sociale, ni cotisation d'aucune sorte, notamment pas pour la retraite.

Comme tant d'autres, je viens du Burkina Faso. Je suis entrée chez le T.M. à l'âge de 13 ans. La Maman voulait bien, mais pas le Papa. C'est l'oncle qui l'a persuadé. J'étais heureuse parce que je me voyais vivre une vie belle, bien remplie, utile. Les parents devaient acheter les vêtements, les sous-vêtements, le savon etc. et payer 2.500 francs pour la rentrée. C'était beaucoup. Je pars pour Ouaga. On me fait passer un examen médical pour vérifier que je suis en bonne santé et surtout que je suis vierge. On me pose des questions pour savoir si je vais à la messe. Et tout de suite on me met au travail. C'est un pré-stage de 8 jours (on dit qu'on est des « regardantes » mais on travaille plus qu'on regarde) : faire le ménage, décortiquer les arachides et tous les petits travaux de cuisine, pour voir si je saurai me débrouiller. Puis je repars à la maison. Quelques mois plus tard les TM écrivent pour dire que je suis pris en stage à Bobo. Nous sommes 13 dans le train, accompagnées par une responsable qui ne nous parle pas. Arrivées à l'Eau vive nous sommes 30 nouvelles stagiaires.

Les journées sont éprouvantes. Lever à 6 heures, prière, toilette, petit déjeuner puis travail. Moitié école, moitié travail Eau Vive (ménage, cuisine, préparer les tables, servir à table, débarrasser, laver la vaisselle). Puis une heure de repos, suivie des Vêpres et de trois quarts d'heure de lecture spirituelle. Ensuite c'est le service du soir : dresser les tables, servir, débarrasser, laver.... Comme je suis jeune je ferai 4 ans de stage et non deux. Mais je travaille autant que les TM.

Je suis souvent épuisée, je m'endors pendant les lectures ou les offices. Pendant la durée du stage, on a un mois de vacances par an. Et durant tout ce temps, la famille continue de payer les vêtements, les sous-vêtements, le savon etc. On travaille et il faut payer mais elles nous disent « C'est pour Dieu que tu fais ça, c'est pour le Bon Dieu qui t'aime. »



Mais je commence à découvrir que les responsables qui sont très sévères avec nous ne respectent pas les règles de l'Ordre. Plus tard je surprendrai même une responsable dérobant de l'argent dans la caisse du restaurant et le glissant dans sa robe. A l'Eau Vive de D., en Europe la responsable des jeunes stagiaires me fera venir dans sa chambre pour le « dialogue » disait-elle. Mais elle me serrait contre elle, elle m'embrassait et une fois elle m'a déshabillée. J'étais très choquée mais j'avais tant besoin de tendresse que j'ai laissé faire.

Ce fut ensuite le départ pour l'Europe. On nous dit qu'on ne ferait plus d'études puisque de toute façon Petite Thérèse, comme beaucoup de saints, n'a pas fait d'études ce qui ne l'a pas empêchée de devenir sainte.

Vont suivre toute une série d'affectations. Jamais plus de deux ans quelque part. A L..., je suis la seule noire, c'est difficile. Les journées sont longues. Lever à 6 heures. Toilette, prières, petit déjeuner, ménage des chambres et des sanitaires, puis cuisine et restaurant, puis Vêpres, puis service du soir. La mère supérieure nous prend à part pour les « dialogues », une par une. Le dialogue devrait être un moment pour « faire le point ». Mais en fait la Mère supérieure nous presse de question, elle veut que je lui raconte ce que font et disent les autres. Je refuse, elle me détestera.

Ensuite l'Eau Vive de B... Toujours la même vie harassante avec un détail supplémentaire. Nous sommes trois burkinabés. La mère supérieure me prend à part et me tend un flacon de parfum bon marché en me disant « c'est pour toutes les trois, vous sentez trop mauvais ».

La vie va ainsi se poursuivre. A D., au travail habituel s'ajoute celui du jardin dans le froid et la neige. A C..., il y aura encore plus de travail. Plus de 80 pensionnaires, faire leurs chambres, préparer les repas, les servir, débarrasser, laver. Je suis souvent épuisée.

Puis ce sera Rome et les vœux. Durant mon séjour j'ai très mal au ventre. Après plusieurs jours, on me donne des médicaments. Ils me constipent et je reste 10 jours sans aller aux toilettes. J'ai très mal. Elles acceptent finalement de faire venir un médecin qui dit que j'ai les intestins bouchés. Rien ne s'améliore. Elles finissent par accepter que je passe des examens et on découvre que j'ai un fibrome plutôt avancé et gros. Opération en urgence et dans de mauvaises conditions. Mauvais travail, il faut rouvrir et refaire la couture de la plaie, mais l'anesthésie ne marche pas. C'est une douleur terrible qui me rappelle celle de l'excision.

Après Rome ce sera T... Toujours la même vie, lever à 6 heures, coucher à 22 heures et travail toute la journée sauf une heure de repos en début d'après midi. A T..., il s'est passé une chose curieuse qui m'a beaucoup marquée. Des contrôleurs de l'URSSAF sont venus. Les responsables nous disent que seulement trois TM doivent rester parce que trois seulement sont déclarées. Les autres, nous devons aller nous cacher dans une pièce. Mais les contrôleurs fouillent partout et nous changeons constamment de cachette. Je découvre alors que nous n'existons pas, nous travaillons en cachette. Je me sens comme une esclave. Je reçois de mauvaises nouvelles de mon Papa. La Maman dit qu'il est très malade. Je demande aux responsables de l'aide, des médicaments, pour sauver le Papa. Elles refusent (il mourra quelques mois plus tard).

Je décide de m'enfuir. J'ai très peur.

Il m'a fallu apprendre à vivre. J'ignorais ce qu'était vivre, seule, autonome, choisir sa route, choisir son futur. J'ai réalisé que ces 17 années ne formaient qu'une seule journée indéfiniment répétée et épuisante. Quelques mois après ma fuite, je tombe gravement malade. La gravité de la maladie doit beaucoup à l'épuisement après toutes ces années de travail harassant de 13 à 30 ans. Les problèmes administratifs sont nombreux. C'est difficile. Il faut de l'aide.

Je vais mieux, je commence à vivre.



Message de Marguerite-Marie

Marguerite-Marie est une ancienne TM qui a quitté le mouvement après 15 années de service. Elle a reçu 300 Euros à son départ pour solde de tout compte.

Au moment où nous publions ce document, octobre 2014, elle cherche à refaire sa vie et attend pour travailler son enregistrement à la Sécurité Sociale bien qu'elle ait travaillé en France dès 1998 avec les TM pour le diocèse de Toulon.

Le Mercredi 2 avril 2014 Marguerite-Marie avait envoyé un message au Collectif. Aujourd'hui elle nous a autorisés à le publier :

Bonjour voilà ce que j'ai pu vous écrire . A bientôt!!!

Pour moi , la vie dans cette communauté ne me permettait pas d'avoir mes propres pensées , de poser un acte indépendant , d'avoir un espace personnel. je ne pouvais pas m'exprimer sans craindre d'être réprimandée après et j'ai beaucoup souffert de ça. Je ne me sentais pas valorisée dans le sens que mon bonheur personnel ne préoccupait personne. Quand j'étais malade on me disait c'est que parce que je ne voulais pas travailler que j'inventais des maladies. Je devais continuer le travail comme tout le monde et durant quasi une année, on me faisait courir deux, trois tours de la maison comme punition et une se plaisait à dire qu'avec la course je ne me plaindrais plus. Le médecin m'avait pourtant diagnostiqué que j'avais un syndrome et pour cela, j'avais une forte anémie. C'est seulement quand le médecin les a grondées que j'ai commencé a recevoir des soins.

Un jour j'ai parlé à un père carme , l'unique à qui les sœurs avaient le droit de se faire diriger mais la responsable s'est plainte en disant que j'étais allée la critiquer avec le père. Il y a beaucoup d'autres expériences donc j'ai vécu comme l'inégalité des personnes qui composent la communauté, une catégorie de personnes peuvent dire ce qu'elles pensent, faire une chose sans demander de permission et sans avoir à rendre compte tandis que pour l'autre catégorie c'est le contraire.

Je crois que pour chacune de celles qui y ont vécu, nous avons eu à vivre ces expériences d'une manière unique. Je ne dis pas que c'est une mauvaise communauté mais qu'il y a beaucoup à changer en profondeur et je souhaite vraiment une réforme pas pour moi mais pour celles qui y sont encore.

Envoyé depuis Yahoo Mail pour Android



Elles l'ont écrit...

En 1989, dans un ouvrage intitulé « **Des sectes diablement vôtres** » avec en sous-titres « *prévenir, former et informer, guérir* » Janine et Jean-Marie VERMANDER mettaient leurs lecteurs en garde contre la Famille Missionnaire Donum Dei, association laïque responsable des Travailleuses Missionnaires.

A la suite de cette publication Janine VERMANDER avait reçu le 27 novembre 1989 un courrier signé de Renée Prieur, Responsable Générale de la Famille Donum Dei et de Renée Reboud, Vice-Responsable, toutes deux soucieuses de réparer le « préjudice » causé à leur « famille spirituelle ».

En voici un extrait :

« page 85 : Il est dit que les T.M. sont sans couverture sociale.

Lorsque les EX-TM ont demandé le remboursement de la Sécurité Sociale, les Responsables ont envoyé les dossiers prouvant que chaque T.M. avait eu sa couverture sociale dans le pays où elle avait travaillé.

...

Quant aux retraites vieillesse, les T.M. ont toutes cotisé à une organisation internationale.

L'on peut facilement prouver que lorsqu'une fondation se fait, un des premiers soucis est de mettre les T.M. en règle avec les lois du pays. »

On peut plus facilement encore prouver le contraire.

Nous mettons à nouveau au défi les responsables actuelles de produire les dossiers prouvant que chaque TM dispose en France de sa couverture sociale.

Les TM en poste ainsi que les anciennes en situation précaire apprécieront à sa juste valeur le contenu de ce courrier.

Quant aux lecteurs, ils seront heureux d'apprendre qu'une mystérieuse organisation internationale était, dès 1989, en mesure de suppléer au régime général de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse.

Ils l'ont écrit...

« Ne laissons pas fragiliser le droit de l'étranger »

Extraits du document EPISCOPAT de 2004 : « Quand l'étranger frappe à nos portes ».

DES PISTES POUR TRAVAILLER ENSEMBLE

- Comment des étrangers sont-ils considérés dans les lieux d'église que je connais ? Comment se considèrent-ils ? Et dans le monde associatif ?
- Quels moyens, quelles initiatives pouvons-nous prendre pour que tous, français et étrangers, nous parlions de citoyenneté et de fraternité (dans la société et dans l'Eglise) ?

Garantir des droits fondamentaux

Cependant, l'Église garde un devoir de vigilance sur les législations et les réglementations afin qu'elles soient définies dans les limites du respect de la dignité due à tout homme :

« Chacun doit s'employer à la croissance d'une solide culture de l'accueil qui, tenant compte de « l'égalité de dignité de toute personne et du devoir de solidarité à l'égard des plus faibles, demande « que soient reconnus les droits fondamentaux de tout migrant »



Conclusion

En 1983, c'était urgent...

« Il est urgent, pour les TM, d'élaborer un Statut véritable, réellement connu et approuvé par l'autorité hiérarchique, qui rende compte de leur vie, organise la famille et précise ses rapports avec les hiérarchies locales, **assure pour ses membres la garantie et la protection de leurs droits.** »

Extrait des conclusions de la Commission d'information de l'Evêché de Liège, novembre 1983, page 34 du document.

Annexes

Annexe 1 : Références presse et médias

Il y a 30 ans ...

Le Monde, 26 et 27 novembre 1981 : deux articles d'Alain Woodrow « L'Eau Vive une secte catholique ? »

La Croix, 24 février 1981 : « Questions sur l'Eau Vive »

Le Figaro, 29 décembre 1981 : « La guerre des sectes » et 23 mars 1982 : « Non-lieu pour l'Eau Vive »

Ouest France, 26 juillet 1982 : « Une association pour aider les anciennes Travailleuses Missionnaires »

Témoignage Chrétien, 2 août 1982 : « Revivre aujourd'hui »

RTBE (Radio Télévision Belge), 2 février 1982 : émission télévisée « Au nom de la Loi »

... et en 2014

La Croix, 16 juillet 2014 : « Le malaise des anciennes Travailleuses Missionnaires de l'Eau Vive »

Le Pays d'Auge, 25 juillet 2014 : « La souffrance d'anciennes travailleuses missionnaires »

Marsactu, 24 août 2014 : « CHARITÉ MAL ORDONNÉE - Des travailleuses sans droit ni titre au resto de la Bonne Mère »

La Provence, 28 août 2014 : « Trouble au resto de Notre Dame de la Garde »

La Provence, 28 août 2014 : « *Le témoignage de deux anciennes travailleuses* - Je me suis enfuie, ne dites pas mon nom ».

Var Matin, 5 octobre 2014 : « Le réseau de restaurants est accusé de "dérives sectaires" dans un rapport. D'ex-travailleuses missionnaires assurent avoir été "exploitées" »

Ouest-France, 7 octobre 2014 : « *La souffrance des Travailleuses missionnaires* - En délicatesse avec leur communauté, elles sont une trentaine à dénoncer leurs anciennes conditions de vie au sein de cette association internationale connue pour ses restaurants. »



Annexe 2 : Extraits de la Convention Collective de l'hôtellerie/restauration

Convention collective nationale des hôtels, cafés restaurants

(Extrait de l'annexe)

Accord du 18 septembre 2012 relatif à la lutte contre le travail illégal

Le travail illégal est un délit sanctionné pénalement.

Article 6 En vigueur étendu

Les sanctions pénales ont été renforcées par la loi du 16 juin 2011 relative à l'immigration, à l'intégration et à la nationalité.

Travail dissimulé

Emploi d'étrangers sans titre de travail

Prêt de main-d'œuvre illicite

Peine principale

Le délit de travail dissimulé est puni de 3 ans d'emprisonnement et de 45'000 € d'amende.

L'emploi dissimulé d'un mineur soumis à l'obligation scolaire est puni d'un emprisonnement de 5 ans et d'une amende de 75'000 €.

L'emploi d'étrangers sans titre est puni d'une peine d'emprisonnement de 5 ans et d'une amende de 15'000 € (75'000 € pour une personne morale). L'amende sera appliquée autant de fois qu'il y a d'étrangers concernés.

Depuis la loi du 16 juin 2011 ci-dessus mentionnée, l'employeur de bonne foi est exonéré de cette sanction pénale.

Est considéré de bonne foi «l'employeur qui, sur la base d'un titre frauduleux ou présenté frauduleusement par un étranger salarié, a procédé, sans intention de participer à la fraude et sans connaissance de celle-ci, à la déclaration auprès des organismes de sécurité sociale, à la déclaration unique d'embauche et à la vérification auprès des administrations territorialement compétentes du titre autorisant cet étranger à exercer une activité en France » (art. L. 8256-2, alinéa 3, du code du travail).

Le fait de procéder à une opération de prêt illicite de main-d'oeuvre est puni d'un emprisonnement de 2 ans et d'une amende de 30'000 €.

La juridiction peut prononcer, en outre, l'interdiction de sous-traiter de la main-d'œuvre pour une durée de 2 à 10 ans et ordonner, aux frais de la personne condamnée, l'affichage du jugement aux portes des établissements de l'entreprise et sa publication dans les journaux qu'elle désigne.

Peines complémentaires

Suit ici le détail d'une série de peines complémentaires

Dispositions générales

Article 7 En vigueur étendu

7.1. Caractère impératif du présent accord

Les parties signataires sont convenues que les accords collectifs d'entreprise ne peuvent déroger aux dispositions du présent **accord qui sont par ailleurs fondées sur des textes légaux impératifs.**

7.2. Entrée en vigueur

Le présent accord est soumis à la procédure d'extension selon les modalités et formalités en vigueur.

Il entrera en vigueur le surlendemain de la date de parution au Journal officiel de son arrêté d'extension.



Annexe 3 : Invitation au restaurant l'EAU VIVE de Rome...

« Oui, chose étrange et admirable, nos "Eau Vive" attirent les pêcheurs ! »

(Abbé Roussel-Galle, lettre du 23 juin 1965 aux TM, in *Recueil de Lettres* N° 4, p.7)



La Spécialité Internationale du Jour

Lundi : Océanie

Steak grillé à la créole – Riz & Fruits exotiques € 22,00

Mardi : Amérique

Agneau à la Colombienne – Patates douces & Chicorée € 17,00

Mercredi : Europe

Médaille de veau aux cèpes – Pommes Duchesse € 18,00

Jeudi : Afrique (Plat unique)

Couscous Tunisien € 18,00

Vendredi : Europe

Brochettes de lotte et de poivrons – Salade & Pommes de terre € 15,00

Samedi : Asie

Gambas sautés aux germes de soja et... – Courgettes & Riz € 21,00

